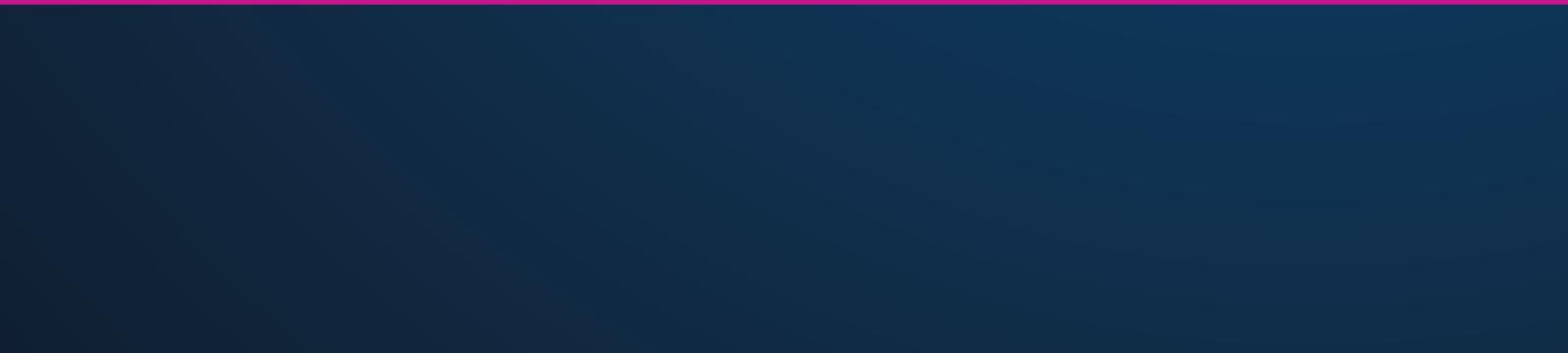


# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2023





|  |    |
|--|----|
| <b>01. Introduction</b>  | 5  |
| 1.1 Gouvernance ESG  | 6  |
| 1.2 Histoire de Planisware   | 7  |
| 1.3 Modèle d'affaires  | 8  |
| <b>02. Analyse de risques extra-financiers</b>   | 11 |
| 2.1 Univers de risques extra-financiers  | 12 |
| 2.2 Matrice de risques extra-financiers  | 14 |
| <b>03. Environnement et empreinte carbone</b>  | 15 |
| <b>04. Social et sociétal</b>  | 23 |
| 4.1 Attractivité et rétention des talents  | 25 |
| 4.2 Conditions de travail  | 29 |
| <b>05. Achats responsables</b>   | 33 |
| <b>06. Gouvernance</b>   | 39 |
| 6.1 Sécurité de l'information et confidentialité des données   | 41 |
| 6.2 Évènements extrêmes et discontinuité de l'activité   | 45 |
| 6.3 Éthique et conformité  | 49 |
| <b>07. Note méthodologique</b>   | 53 |
| <b>08. Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière</b> | 59 |





# 01. Introduction

## 1.1 Gouvernance ESG

Planisware a mis en place une gouvernance de ses enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), afin qu'ils soient portés à tous les niveaux de l'entreprise.

En 2022, le Groupe a créé le poste de Chief ESG Officer dédié aux sujets ESG, signe de la relation étroite entre les opérations et les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le Chief ESG Officer est membre du Core Executive Board. Ce comité est composé des membres clés de la Direction Générale du Groupe, et particulièrement des co-fondateurs de Planisware, Matthieu Delille, Pierre Demonsant et Yves Humblot, des Chief Financial, Chief ESG et Chief Operating Officers, du Head of Investor Relations, ainsi que des directeurs généraux des filiales du Groupe. Le comité se réunit mensuellement afin :

- D'identifier les risques et opportunités liés aux thématiques environnementales, sociales et de gouvernance, notamment déterminés par une cartographie des risques, et d'établir leur priorisation,
- De surveiller l'atténuation des risques et l'exploitation des opportunités identifiées, par l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et plans d'actions dédiés,
- De mettre en place des mécanismes de contrôle interne afin d'agir de manière préventive et garantir la bonne application et l'adéquation des politiques et plans d'actions élaborés.

Le Core Executive Board, au sommet de l'organisation de Planisware, est lui-même soutenu par des sous-comités dédiés à l'image du comité de sécurité, assurant le suivi des enjeux de gouvernance liés à la sécurité des données. Dans une logique d'organisation décentralisée, les sous-comités ont la charge d'identifier et de mettre en œuvre les politiques et plans d'application spécifiques aux domaines des enjeux identifiés.

Ainsi, les travaux de ces différents comités influencent et orientent les modes d'opération du Groupe, ses développements, mais aussi la culture et les valeurs de l'entreprise et de chaque organisation en son sein. Cette organisation témoigne de l'ambition de Planisware de placer la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) au cœur de sa Direction et de sa stratégie, tout en étant portée aux différents niveaux de l'entreprise.

Dans le cadre de la rédaction de la Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe, une approche par le risque a été suivie pour évaluer les enjeux significatifs à considérer.

Planisware anticipe déjà son prochain passage à la CSRD, nouveau dispositif de reporting extra-financier vers lequel le Groupe devra assurer sa transition dans les deux prochains exercices.

Aussi, le Groupe envisage de renforcer sa stratégie RSE, notamment via l'élaboration d'une stratégie de décarbonation à soumettre à l'organisme indépendant et reconnu Science Based Target (SBT) et une réponse à l'agence de notation Carbon Disclosure Project (CDP) lors du prochain exercice.

Même si des progrès significatifs ont été réalisés, Planisware reconnaît que le chemin vers le développement durable exige un engagement continu. L'implication des dirigeants, des employés et des partenaires est la clé de la réussite dans cette démarche, Planisware est résolu à continuer de promouvoir cette mentalité à tous les niveaux de son organisation.

## 1.2 Histoire de Planisware

Planisware est entré sur le marché des solutions de gestion de projet en 1996, lorsque la société a été détachée du groupe Thales, une multinationale française d'électronique spécialisée dans l'aérospatiale, la défense, la sécurité et le transport terrestre. Depuis, Planisware a significativement étendu ses opérations à l'international en se positionnant continuellement à la pointe de l'innovation pour l'économie de projet et en développant ses solutions de gestion de projet pour répondre aux évolutions de la demande de sa base clients large et diversifiée.

### Dates clés

---

#### 1995 – 1996

Planisware est cédé par le Groupe Thales.

#### 1999

Afin de servir sa clientèle croissante aux États-Unis, Planisware ouvre un bureau à San Francisco, son premier bureau aux États-Unis.

#### 2000

Planisware génère plus de la moitié de son chiffre d'affaires hors de France.

#### 2002

Planisware ouvre un nouveau bureau aux États-Unis (Philadelphie).

#### 2003

Le fonds d'investissement Ardian devient actionnaire minoritaire de Planisware.

Planisware crée une filiale en Allemagne.

#### 2008

Planisware génère plus d'un tiers de son chiffre d'affaires aux États-Unis.

#### 2013

Planisware crée une coentreprise IFTP KK avec IFT Asia au Japon pour commercialiser une solution logicielle de gestion de projet de développement de produits (distributeur exclusif de Planisware au Japon depuis 2009).

#### 2015

Planisware dépose son premier brevet aux États-Unis couvrant la conversion de feuilles de calcul en un système collaboratif professionnel ; le brevet est accordé en 2017.

#### 2016

Planisware crée une filiale au Royaume-Uni.

Planisware lance un partenariat SaaS avec Rackspace (anciennement connu sous le nom de Datapipe).

#### 2018

Planisware acquiert Network Quality Intelligence (« NQI ») et son logiciel de gestion de projets « Orchestra », afin de pénétrer le marché de la gestion de projets des entreprises de taille moyenne.

#### 2019

Planisware établit une infrastructure informatique propriétaire pour délivrer son offre SaaS.

Planisware ouvre un bureau à Dubaï.

#### 2021

Planisware dépose un brevet pour sa solution de Communication Centralisée et d'intelligence artificielle permettant une recherche améliorée et une détection précoce des incidents (brevet accordé en 2022).

Planisware ouvre un bureau au Canada (Montréal).

#### 2022

La branche américaine de Planisware conclut un partenariat avec EOS Software pour l'intégration de la solution de Gestion Intégrée de Portefeuille de Technologies d'EOS Software dans Planisware Enterprise.

Planisware ouvre un bureau à Singapour.

#### 2023

Dans le cadre de son projet d'introduction en bourse, la forme juridique de la société est convertie d'une société par actions simplifiée en une société anonyme à conseil d'administration, régie par le droit français.

Planisware acquiert la totalité de sa coentreprise au Japon (par apports de titres à son profit).

Planisware acquiert la totalité de sa coentreprise MIS, présente à Dubaï, Tunis et Paris.

## 1.3 Modèle d'affaires

- ▶ Planisware est un leader de l'édition de logiciels SaaS (Software-as-a-Service) pour les entreprises (business-to-business « B2B »)
- ▶ Avec une approche multispécialiste, la mission de Planisware est de fournir des solutions pour aider les organisations à transformer

### Ressources



#### HUMAINE

Un effectif dynamique, au sein duquel les droits et l'équité sont assurés

- 687 Planiswariens
- 30+ nationalités
- >1/3 de femmes
- 12 bureaux dans 9 pays



#### TECHNOLOGIQUE

Infrastructure cloud détenue en propre

- Une plateforme technologique évolutive et hautement sécurisée à même de répondre aux besoins de l'avenir
- Entièrement migrée en mode SaaS



#### INTELLECTUELLE

Plate-forme unifiée de bout en bout

- 3 brevets
- Protection de la propriété intellectuelle du code source, stocké dans un coffre-fort numérique depuis 1997
- Pleine maîtrise technique et technologique sans dépendance à des fournisseurs tiers

Fortes capacités de R&D

- Equipe R&D forte d'une centaine d'employés principalement ingénieurs et/ou titulaires d'un doctorat (91 %)
- Dépenses R&D représentant 31 % du chiffre d'affaires SaaS (2023)



#### FINANCIÈRE

Solide structure financière

- Trésorerie net positive
- Forte profitabilité
- Forte génération de trésorerie
- Dirigée et détenue par les fondateurs
- Actionnariat salarié important (6 %)

### Contexte

4 tendances de fond stimulent la « projectification »

#### Innovation

La project economy, un marché adressable large et en croissance à deux chiffres

#### Transition énergétique

Les entreprises investissent jusqu'à **48 trillions de dollars** en gestion de la transition

### Activité

Une plateforme unique, disponible en SaaS et souscritive, configurable répondant aux besoins stratégiques des clients



### Ambition et stratégie

Continuer à positionner Planisware comme le premier fournisseur pour l'économie de projet, grâce à une croissance portée par les transformations environnementales et sociales.

#### 01. Scale

- Vente croisée et fertilisation
- Renforcement des piliers existants
- Renforcement dans les principales géographies (États-Unis, Europe, Japon)

#### 02. Expand

- Nouvelles fonctionnalités
- Nouveaux piliers
- Nouvelles géographies

dans le secteur en forte croissance de la Project Economy  
sur la façon dont elles conçoivent, planifient et délivrent leurs projets, portefeuilles de projets, programmes et produits

« Transition » de l'économie mondiale

### Automatisation & Productivité

Augmentent mondialement  
de 1000 dollars par an dans la  
majorité des projets

### Numérisation

Seulement **35 %** environ  
des projets sont réussis,  
dans le respect des délais  
et du budget

Adoption perpétuelle, aux fonctionnalités sophistiquées  
offertes aux clients au travers de 4 piliers spécialisés

Moteurs de croissance

### Project Business Automation



Optimisation  
de la performance  
financière

### Agility & IT Project Portfolios



Amélioration des  
infrastructures et projets  
informatiques

All Industries

Partenaire avec 500+ multinationales

Le premier fournisseur mondial de solutions  
rentable couplée à de fortes valeurs éthiques,

### 03. Extend

- Nouveaux partenariats et renforcement des partenariats existants avec les intégrateurs
- Acquisitions opportunistes et sélectives

## Valeur créée



### FINANCIÈRE

- Chiffre d'affaires 2023 156M€ (dont 65M€ SaaS)
- Croissance du CA à CC\*: +20,3 %
- Marge d' EBITDA ajusté\*\*: 33 %
- Conversion en trésorerie\*\*\*: 84 %



### HUMAINE

- Certification Great Place To Work® avec un Trust Index® de 81 %
- Taux d'attrition: 13 %
- Taux de recrutement: 16 %



### TECHNOLOGIQUE

- 2 nouvelles versions en 2023 du logiciel SaaS Enterprise avec de nombreuses fonctionnalités innovantes mises à disposition des clients
- Meilleure certification en matière de sécurité des données
- Reconnaissance unanime par des analystes tiers



### SOCIÉTALE

- Mise en place de la Charte des achats responsables pour les fournisseurs
- 93,7 % des Planiswariens formés au code d'éthique et de comportement professionnel



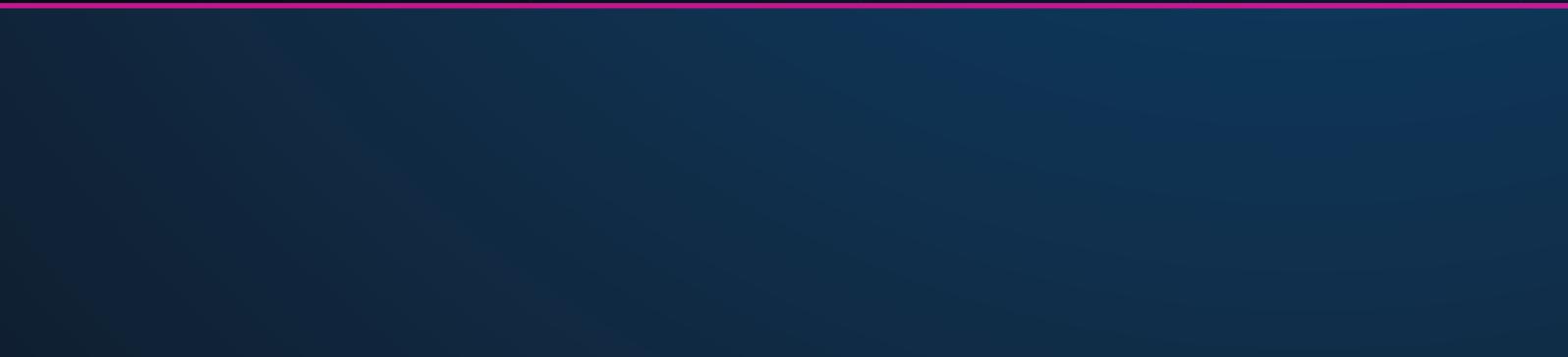
### ENVIRONNEMENTALE

- Mesure rigoureuse de l'empreinte carbone pour l'ensemble des tous les périmètres (7 392 t CO<sub>2</sub>e)
- Réceptif aux démarches de développement durable des clients, et moteur dans celles des fournisseurs

\* À taux de change constants

\*\* L'EBITDA ajusté est calculé à partir du Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence plus l'amortissement et la dépréciation des immobilisations incorporelles, corporelles et des droits d'utilisation, moins les éléments non récurrents ou non opérationnels

\*\*\* Le ratio de conversion en trésorerie est défini comme le flux de trésorerie disponible ajusté divisé par l'EBITDA ajusté





## **02. Analyse de risques extra-financiers**

## 2.1 Univers de risques extra-financiers

Planisware dispose de 7 risques significatifs, identifiés dans un univers de 11 risques extra-financiers.

Cet univers a été déterminé en deux phases distinctes. D'abord, l'univers a été élaboré sur la base de travaux menés début 2023 au sein du Groupe ayant donné lieu à l'élaboration d'un premier univers d'enjeux RSE au regard des référentiels extra-financiers Global Reporting Initiative (GRI) et Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Sur cette liste d'enjeux, 7 ont été repris et réétudiés afin de les incorporer à l'exercice d'analyse de risques :

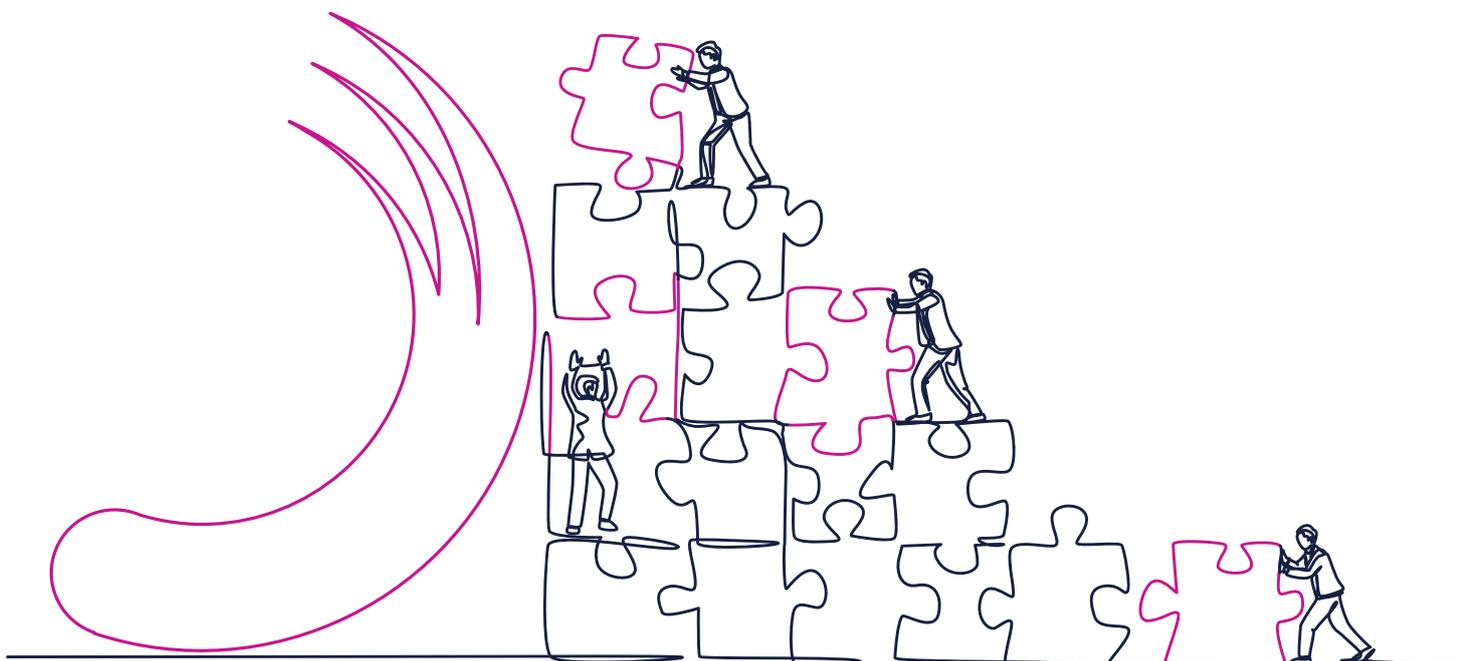
| Type de risque       | Nom du risque   |
|----------------------|---|
| Environnemental      | Empreinte carbone   |
| Sociaux et sociétaux | <ul style="list-style-type: none"><li>• Attractivité et rétention des talents</li><li>• Diversité, inclusion et égalité</li><li>• Conditions de travail</li><li>• Achats responsables</li></ul> |
| Gouvernance          | <ul style="list-style-type: none"><li>• Éthique et conformité</li><li>• Sécurité de l'information et confidentialité des données</li></ul>  |

Au cours d'une seconde phase, réalisée en fin d'année 2023, une revue supplémentaire des référentiels Morgan Stanley Corporation International (MSCI), European Sustainability Reporting Standards (ESRS) ainsi qu'une revue complémentaire du référentiel SASB, ont été menées, afin de mettre à jour l'analyse initiale. Cette revue supplémentaire a été elle-même couplée à une revue des risques identifiés par des acteurs similaires à Planisware, afin de s'assurer de son exhaustivité. Ces travaux ont permis l'identification de 4 risques supplémentaires :

| Type de risque       | Nom du risque  |
|----------------------|--|
| Environnementaux     | <ul style="list-style-type: none"><li>• Économie circulaire et gestion des déchets</li><li>• Gestion de la ressource en eau</li></ul>                  |
| Sociaux et sociétaux | <ul style="list-style-type: none"><li>• Evènements extrêmes et discontinuité de l'activité</li><li>• Incorporation de l'ESG à la gouvernance</li></ul> |

Ces deux phases ont mené à l'identification d'un univers des risques du Groupe réparti en 3 catégories : risques environnementaux, risques sociaux et sociétaux et risques de gouvernance. Créer cet univers de 11 risques selon la méthodologie précisée a permis de s'assurer de la pertinence et de l'exhaustivité de l'analyse menée.

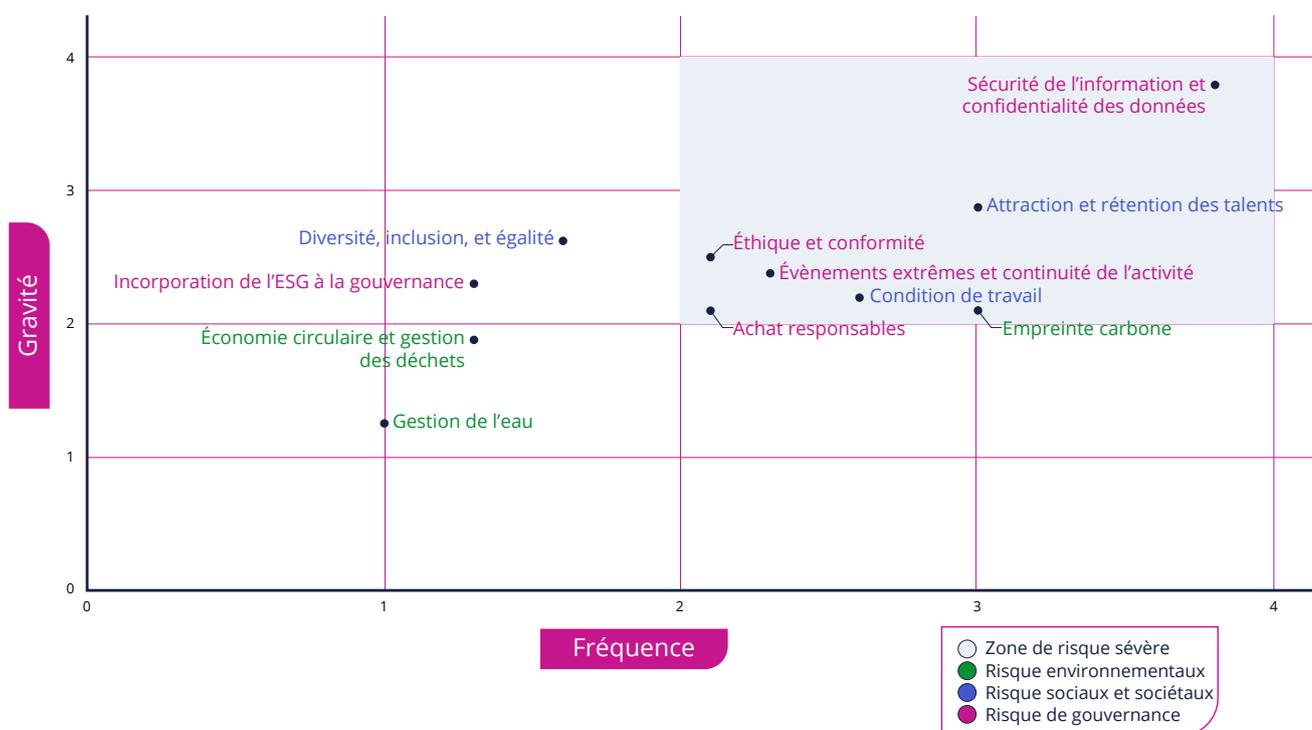
| Type de risque       | Nom du risque  |
|----------------------|--|
| Environnementaux     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Empreinte carbone</li> <li>• Économie circulaire et gestion des déchets</li> <li>• Gestion de la ressource en eau</li> </ul>  |
| Sociaux et Sociétaux | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attractivité et rétention des talents</li> <li>• Diversité, inclusion et égalité</li> <li>• Conditions de travail</li> <li>• Achats responsables</li> </ul>   |
| Gouvernance          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Éthique et conformité</li> <li>• Sécurité de l'information et confidentialité des données</li> <li>• Évènements extrêmes et discontinuité de l'activité</li> <li>• Incorporation de l'ESG à la gouvernance</li> </ul> |



## 2.2 Matrice de risques extra-financiers

Une fois l'exercice de création de l'univers de risques réalisé, un exercice de cotation de chacun des 11 risques selon la perception de leurs fréquences et gravités potentielles a été mené avec des membres de la Direction représentatifs des principaux métiers, ainsi que des principales fonctions et implantations géographiques. Dans un souci de granularité suffisante, l'impact potentiel de chaque risque a été évalué sur 5 dimensions successives : réputationnelle, juridique, financière, humaine, et environnementale. Dans une logique d'approche par le risque, le choix a été fait de retenir lors du processus de cotation la gravité potentielle (sur les 5 dimensions considérées) la plus élevée évaluée parmi les participants à l'exercice comme base de discussion pour chaque risque, afin de positionner ceux-ci sur la matrice dédiée.

Cette cotation sur deux échelles, graduées par ordre croissant de 1 à 4, permet une représentation graphique des risques de Planisware selon ces deux axes, gravité et fréquence.



L'exercice de cotation des risques fait ressortir 7 risques comme étant « significatifs » parmi les 11 évalués. Ces 7 risques significatifs apparaissent dans le coin supérieur droit de la matrice ci-dessus, c'est-à-dire qu'ils ont conjointement une fréquence et une gravité parmi les plus élevées, soit au-dessus de 2 sur l'échelle utilisée.

Cette analyse de risque représente le fil conducteur de cette Déclaration de Performance Extra-Financière, au long de laquelle Planisware s'attache à présenter d'une part les politiques et plans d'actions mis en place afin de contrôler et atténuer ces risques 7 risques significatifs, et d'autre part, les résultats associés à ces efforts déployés.

Au regard du secteur d'activité de Planisware, les enjeux liés à la lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaire, au respect du bien-être animal, à l'alimentation responsable, équitable et durable, ainsi qu'aux accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur sa performance économique ou à la promotion du lien Nation-armée et aux mesures prises en faveur des personnes en situation de handicap ne constituent pas des risques susceptibles d'avoir un impact significatifs et ne justifient pas un développement dans la DPEF.



## **03. Environnement et empreinte carbone**

## Risque

La croissance continue de Planisware et son recours à des infrastructures numériques l'amènent à vouloir réfléchir aux moyens de conserver un impact limité sur l'environnement, qui s'exprime notamment par la maîtrise de son empreinte carbone. Le Groupe considère son empreinte carbone comme un risque à appréhender et mesurer, afin de le limiter.

## Politique

Face à ce risque, Planisware met en œuvre sa politique environnementale. Elle a pour ambition d'agir pour limiter l'impact du Groupe sur l'environnement au sens large, et plus particulièrement de limiter et maîtriser ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'accroître la maturité de l'entreprise sur ce sujet. L'application de cette politique doit garantir une amélioration continue des pratiques et, in fine, de permettre au Groupe de s'engager dans un plan de diminution de ses émissions qui reste à définir. Cette politique environnementale, en plus de préciser un ensemble de plans d'actions qui doit permettre au Groupe d'atteindre son objectif actuel de limiter et maîtriser ses émissions de GES, fixe aussi des objectifs de limitation de son impact sur l'environnement au sens large, ainsi que l'obligation de se soumettre à une évaluation indépendante de son empreinte carbone afin d'en évaluer sa performance. Cette politique aujourd'hui mise en œuvre est par ailleurs sujette à une mise à jour constante tant de ses plans d'actions que de ses moyens et objectifs fixés, dans une logique d'amélioration continue de la performance de Planisware en la matière.

## Objectifs pour 2024

Afin de concrétiser l'ambition évoquée de maîtrise et limitation des émissions de gaz à effet de serre du Groupe et de venir renforcer la politique environnementale déjà mise en œuvre, Planisware a pour objectifs en 2024 de :

- Se faire certifier Science Based Target initiative (SBTi). Dans le cadre de cette certification, Planisware présentera un plan de transition et de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, soumis à la validation des experts de l'initiative.
- Compléter son premier questionnaire Carbon Disclosure Project (CDP) et rendre ainsi publiques ses données d'empreinte carbone et de stratégie climat.

Ce double engagement témoigne de l'importance des sujets environnementaux dans la stratégie du Groupe.

### Empreinte carbone actuelle du Groupe

Pour la deuxième année consécutive, le Groupe a fait le choix de conduire une évaluation de son empreinte carbone, selon la méthodologie reconnue du GHG Protocol sur les scopes 1, 2 et 3.

Cette deuxième édition a été marquée par une granularité accrue des données collectées, liée à :

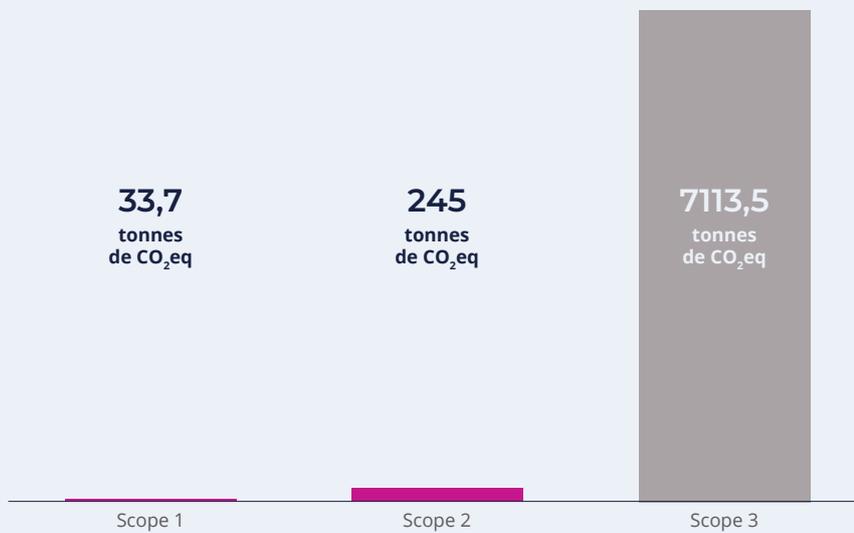
- Une plus grande familiarité des équipes avec ces sujets,
- Des évolutions méthodologiques opérées afin d'augmenter la précision des mesures,
- Des évolutions de périmètres, liées à l'intégration de 3 filiales : Planisware MIS, présente à Dubaï, Tunis et Paris, IFT Asia présente en France et IFT Planisware KK, présente à Tokyo.

Ainsi, au total, l'empreinte carbone de Planisware représente pour l'année 2023 :

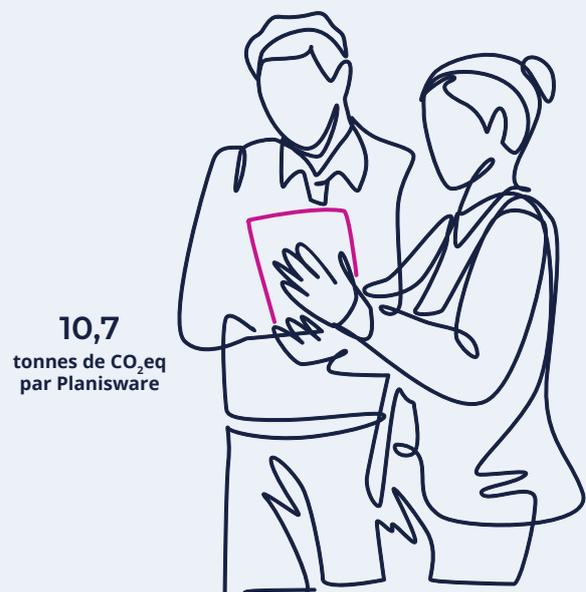
- 7 392 tonnes de CO<sub>2</sub>eq, selon la méthodologie « Location-based »,
- 7 470 tonnes selon la méthodologie « Market-based ».

Pour des raisons de clarté et de simplification, les valeurs mentionnées ci-après sont issues de la méthodologie « Location-based ». Les variations entre les deux approches sont marginales, elles se distinguent uniquement par leur comptabilisation différente des émissions liées à la production de l'électricité consommée.

La majorité des émissions de Planisware, 96 % d'entre elles, est issue du Scope 3. Il est cohérent et fréquent pour des entreprises du secteur de Planisware de présenter une empreinte carbone principalement constituée d'émissions Scope 3. La politique environnementale du Groupe prend en compte cet état de fait, avec des plans d'actions qui visent à maîtriser ces émissions indirectes de Scope 3.



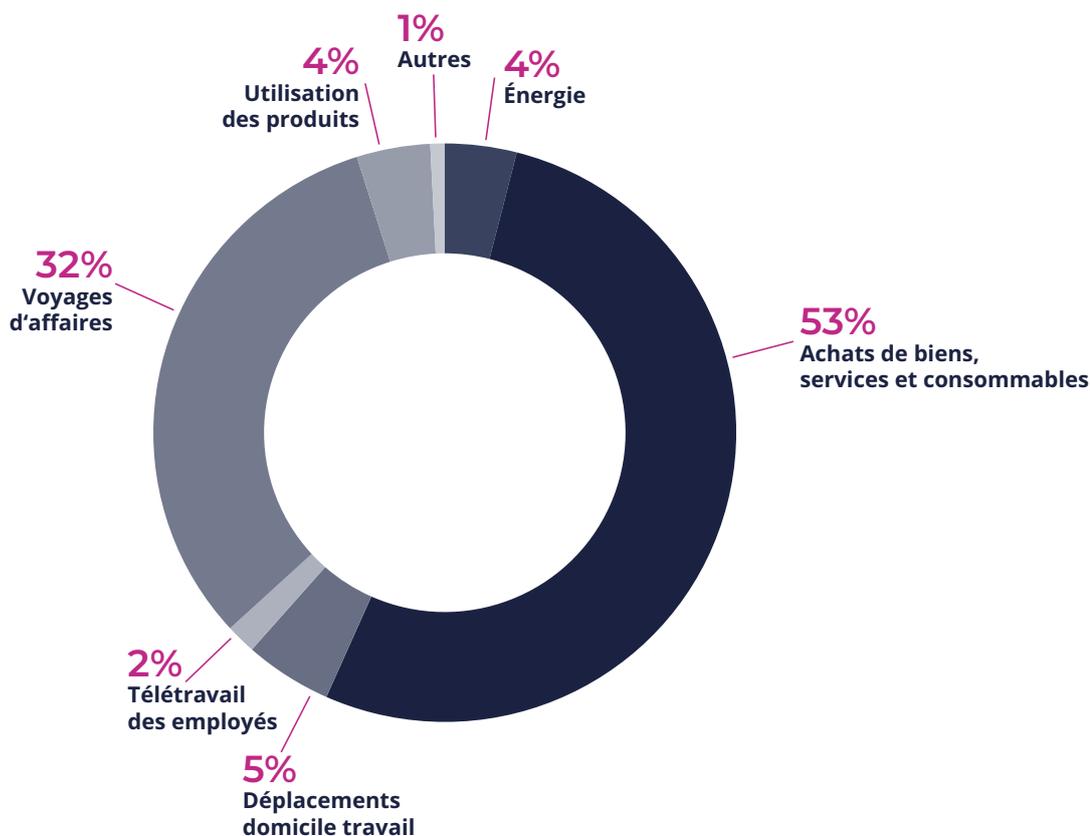
Répartition des émissions de Planisware pour l'année 2023



Ramenée aux 687 employés du Groupe à travers le monde, ces émissions représentent un total de 10,7 tonnes de CO<sub>2</sub>eq par Planiswarien.

Concernant la répartition des émissions du Groupe, comme anticipé avec la présentation par scopes de celles-ci, la plupart sont dites « indirectes ».

Il s'agit en effet d'émissions principalement liées aux achats de biens, consommables et services (53 %), des émissions liées aux voyages d'affaires (32 %), ou aux déplacements domicile-travail des employés (5 %). À titre de comparaison, l'utilisation d'énergie, directe comme indirecte, de Planisware ne représente que 4 % du total de ses émissions.



Répartition des émissions de Planisware en 2023 par catégorie d'émissions

Nb : la catégorie Énergie reprend les consommations directes (Scope 1) et indirectes (Scope 2) d'énergie. La catégorie Autres comprend les sous-catégories Déchets, Fret et Investissements.

La catégorie Achats de biens, services et consommables agrège les catégories du GHG Protocol immobilisation et biens et services achetés.

La majeure partie des émissions de Planisware, représentées sur le graphique ci-dessus, provient des achats de biens, services et consommables (53 %). On retrouve dans cette catégorie : les émissions liées à l'achat de petites fournitures de bureau, de repas et services hébergements ou de licences de logiciels (biens et services achetés) que les acquisitions faites de matériel informatique ou de mobilier (immobilisations).

Les émissions totales 2023 reportées par Planisware (7 392 tonnes de CO<sub>2</sub>eq) affichent une augmentation en valeur absolue (+2 172 tonnes de CO<sub>2</sub>eq) par rapport à celles reportées en 2022 (5 220 tonnes de CO<sub>2</sub>eq).

Néanmoins, une large partie de cette augmentation vient des évolutions méthodologiques opérées afin d'augmenter la précision des mesures et des évolutions de périmètres, liées à :

- L'intégration de 2 filiales au cours de l'année : Planisware MIS (présente à Dubaï, Tunis et Paris) et IFT Planisware KK (présente à Tokyo).
- L'ajout de certains postes, dont les voyages d'affaires et le télétravail des employés.

Afin d'obtenir des valeurs 2022 comparables avec celles calculées pour 2023, un travail de recalcul a été effectué sur les émissions de 2022. Les nouvelles méthodologies utilisées pour l'exercice 2023 ont été appliquées aux postes d'émissions les plus significatifs pour l'exercice 2022, afin de comptabiliser une partie des voyages d'affaires et les émissions liées au télétravail des employés. Ainsi recalculées, les émissions totales 2022 de 6 378 tonnes de CO<sub>2</sub>eq peuvent être utilisées comme base de comparaison, soit une augmentation en valeur absolue de +1 014 tonnes de CO<sub>2</sub>eq.

Par contraste avec cette hausse absolue, les émissions relatives de Planisware, tant par employé que par million d'euros de chiffre d'affaires, sont quant à elles en baisse :

| Indicateurs   | Valeur 2023<br>(tonnes de CO <sub>2</sub> eq) | Valeur 2022<br>(tonnes de CO <sub>2</sub> eq) | Variation |
|---|---|---|-----------|
| Émissions par salarié                               | 10,7  | 11,5  | -6 %      |
| Émissions par million d'euros de chiffre d'affaires | 47,3  | 48,3  | -2 %      |

*Comparaison des émissions relatives du Groupe, par salarié et million d'euros de chiffre d'affaires, en 2023 et 2022*

Cette dynamique positive démontre que les actions mises en œuvre par le Groupe sont efficaces et permettent de faire baisser, en intensité, les émissions de gaz à effet de serre du Groupe.

## Plans d'actions pour maîtriser l'empreinte carbone



### Effacité énergétique des bâtiments

Planisware s'est engagé dans une démarche de réduction de l'empreinte carbone de ses surfaces de bureaux, en lien avec leurs gestionnaires. En plus de la recherche active de solutions pour limiter et maîtriser la consommation ainsi que les émissions des bâtiments que le Groupe loue, Planisware active les leviers qui sont à sa disposition, comme la généralisation de l'éclairage par LEDs, le contrôle de la température ainsi que l'installation de capteurs et minuteurs limitant les consommations évitables d'énergie. De plus, l'efficacité énergétique des bâtiments est un critère clé dans le choix des baux de surfaces de travail, afin de garantir leur alignement avec l'objectif de limitation de l'empreinte carbone du Groupe.



### Politique de voyages

Afin de maîtriser ses émissions indirectes de GES liées aux voyages, Planisware a fait le choix d'inciter ses employés à privilégier les modes de réunions distanciels, lorsque possible et dans le respect des relations avec ses clients. De même, la politique environnementale du Groupe l'engage à rationaliser les déplacements de ses employés ainsi que les modes de transports choisis, dans une optique de maîtrise des émissions. En plus de cette démarche incitative, à compter de 2024, cette politique environnementale comporte aussi une obligation de recours au transport ferroviaire, pour les courts séjours réalisables en 3 heures ou moins par train et pour les déplacements de plus de 4 nuits réalisables en 6 heures ou moins de train.



### Consommation des centres de données

Planisware considère l'efficacité énergétique comme un critère important des centres de données hébergeant ses serveurs, notamment par le suivi et la comparaison de leurs indicateurs d'efficacité de l'utilisation d'énergie (Power Usage Effectiveness, PUE). De plus, l'entreprise a fait le choix de couvrir plus de 95 % de la consommation de ses datacenters par de l'électricité verte, issue de moyens de production décarbonés (éolien, solaire, hydroélectrique) permettant de réduire les émissions du Groupe de 132 tonnes de CO<sub>2</sub>eq en valorisant la réduction d'émissions liée à l'achat d'électricité d'origine renouvelable.



### Évènements internes

Le Groupe valorise particulièrement la cohésion internationale de ses équipes et a à cœur de permettre à ses employés de vivre des moments de convivialité et d'échanges essentiels à la réussite de tous au sein de Planisware. Depuis 2024, en accord avec la politique environnementale du Groupe, la maîtrise de l'empreinte carbone de l'organisation de tels évènements s'effectue en intégrant des critères de faible impact carbone pour la sélection du lieu de ces évènements, des activités, des hébergements, ainsi que des trajets et moyens de transport utilisés afin d'en limiter les émissions. Par ailleurs le Groupe se positionne dans une démarche d'amélioration continue : Planisware a pour objectif en 2024 que l'organisation de l'évènement interne de la filiale française du Groupe se fasse dans un lieu accessible en train, dans un but direct de réduction des émissions associées.



## Déplacements domicile-travail

Afin de limiter les émissions indirectes de Planisware liées aux déplacements domicile-travail, l'ensemble des salariés bénéficient de la possibilité de télétravailler. Les modalités et rythmes de télétravail peuvent différer selon les filiales et bureaux mais à titre d'exemple, ce sont jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine qui peuvent être proposés aux employés en France. Les choix de bureaux sont aussi motivés par un accès facile et une desserte régulière par les transports en commun, dont l'utilisation est encouragée auprès des employés au côté des modes de déplacements à faibles émissions. Dans ce cadre, plusieurs bureaux ont mis en place des politiques locales d'incitation à l'utilisation du vélo, qui prennent la forme pour les bureaux français et allemand de programmes de participation aux coûts de location de vélo, ayant bénéficié à plus de 40 employés à fin 2023.



## Performance des services

Le développement des services du Groupe intègre des considérations comme l'amélioration de l'efficacité du code source afin d'en minimiser les exigences en ressources, l'optimisation de la gestion des infrastructures et la maximisation de la performance de celles-ci au bénéfice des solutions du Groupe sans en augmenter la taille ou la consommation. La performance des services Planisware et les flux de données et d'énergie associés font aussi l'objet d'une surveillance continue, afin de mieux en mesurer les impacts ainsi que leurs évolutions.



## Allongement de la durée de vie des consommables et équipements

Dans l'optique de limiter les émissions associées aux achats de consommables et équipements, Planisware a engagé une démarche d'allongement de leur durée de vie. Ainsi, une démarche de remplacement des plastiques à usage unique a été lancée dans l'ensemble des bureaux, notamment par des ustensiles réutilisables. Le Groupe tente aussi de maximiser la durée de vie de ses équipements informatiques et électroniques, en s'assurant de leur réparation et réemploi si possible, tout en accroissant la part de ceux acquis reconditionnés ou intégrant des composants recyclés.



## Sensibilisation et engagement des employés

Les actions menées citées jusqu'à présent vont de pair avec la sensibilisation des employés de Planisware à l'importance de maîtriser et limiter les émissions du Groupe, ainsi qu'à leur inclusion au sein de cette démarche. Celle-ci se concrétise au moyen de sections dédiées à ces thèmes dans les présentations de la Direction traitant de sujets liés, mais aussi par la promotion de l'innovation collective et la récolte d'idées issues des employés pour réaliser cette ambition commune.

Au-delà de maîtriser et limiter l’empreinte carbone du Groupe, celui-ci met en œuvre des plans d’actions pour conserver un impact environnemental global limité.



### Recyclage des déchets et économie circulaire

La politique environnementale a l’ambition de limiter l’impact du Groupe sur l’environnement au sens large. C’est dans ce but qu’est mis en place un plan d’actions en matière de recyclage des déchets et d’économie circulaire. Planisware encourage ses employés à pratiquer le tri sélectif, grâce à un système de collecte des déchets adapté au sein des locaux. En collaboration avec ses fournisseurs et avec les gestionnaires des bâtiments qu’elle occupe, l’entreprise s’assure également du bon recyclage de ses équipements ci à la fin de leur vie utile, afin de garantir un traitement adapté.



### Actions en amont de la chaîne de valeur

Au-delà de la démarche de promotion active auprès de ses fournisseurs des valeurs du Groupe en matière de maîtrise de son empreinte carbone, étendue à son impact environnemental dans son ensemble, Planisware a élaboré en 2023 un plan d’actions contraignant. Dans l’optique d’amélioration constante des politiques du Groupe, celui-ci a pour objectif en 2024 et à compter du 1er janvier d’exiger de ses fournisseurs clés, définis comme ses fournisseurs en relation avec le service SaaS, la réalisation et la communication d’une évaluation de leur performance environnementale, celle-ci pouvant être :

- Une réponse à un questionnaire en cours d’élaboration par le Groupe
- La soumission à un questionnaire indépendant comme celui de l’organisme EcoVadis. Dans le cas d’une évaluation EcoVadis, à laquelle Planisware se soumet également (score 2023 : 69/100), un score minimum requis a été fixé de 45/100 à obtenir dans chacun des enjeux évalués, afin de permettre l’établissement et le maintien d’une relation commerciale.

## Indicateurs de performance associés

| Indicateurs   | Valeur 2023<br>(tonnes de CO <sub>2</sub> eq) | Valeur 2022<br>(tonnes de CO <sub>2</sub> eq) | Objectif  |
|---|---|---|---|
| Émissions de GES de Scope 1<br>(Location-based)   | 33,7  | 55,8  | Maîtriser et limiter les émissions de gaz à effet de serre. |
| Émissions de GES de Scope 2<br>(Location-based)   | 245,0   | 197,2   |   |
| Émissions de GES de Scope 3<br>(Location-based)   | 7 113,5                                       | 6 125,7                                       |   |
| Émissions de GES (Scope 1, 2 et 3)<br>(Location-based)  | 7 392,2                                       | 6 378,7                                       |   |
| Émissions de GES (Scope 1, 2 et 3)<br>(Market-based)  | 7 469,5                                       | ./.   |   |
| Intensité des émissions de GES<br>(Scope 1, 2 et 3) par million d’euros<br>de chiffre d’affaires (Location-based) | 47,3  | 48,3  |   |



## 04. Social et sociétal



## 4.1 Attractivité et rétention des talents

### Risque

Une des clés du succès de Planisware repose dans sa gestion des ressources humaines.

Face aux évolutions récentes des aspirations au sein du monde du travail, bouleversé par la pandémie du Covid-19, à la forte demande de talents clés du secteur d'activité du Groupe et à sa croissance rapide, l'entreprise a fait le choix de considérer l'attractivité et la rétention des talents comme un enjeu majeur.

### Politique

L'attractivité et la rétention des talents sont des éléments importants de la politique de ressources humaines du Groupe. En effet, le Groupe a la conviction que le maintien d'un cadre de travail agréable et chaleureux, à même de permettre l'expression du plein potentiel de chacun, et où ses employés sont valorisés à leur juste valeur, est un enjeu clé en termes d'attractivité et de rétention des talents.



## Plans d'actions



### Approche stratégique du recrutement

Les recrutements de Planisware sont structurés autour d'une stratégie claire, liée à l'identification de ses besoins, afin de cibler les talents nécessaires à son développement. Le Groupe souhaite, dès le recrutement, s'assurer de l'alignement des candidats avec ses valeurs, sa culture d'entreprise et ses objectifs.

Attirer de nouveaux talents passe aussi par la promotion de Planisware auprès de futurs diplômés. Tisser des partenariats avec des universités et écoles d'ingénieurs ciblées permet de faire connaître l'entreprise. Cette démarche est d'ailleurs confiée aux départements des Ressources Humaines du Groupe, épaulés par des employés relais issus des universités et écoles ciblées par ces partenariats, afin d'en assurer la pérennité.

Cette approche stratégique du recrutement, couplée aux plans d'actions précisés ci-après, permet à Planisware de recruter les talents dont il a besoin pour continuer à grandir, avec un taux d'acquisition des talents en 2023 de 15,4 %.



### Mise en lumière de la Proposition de Valeur pour les Employés

Le Groupe a formulé sa Proposition de Valeur pour ses Employés. Celle-ci définit les valeurs de Planisware, mais aussi les opportunités de développement personnel et professionnel ainsi que les avantages spécifiques proposés. Diffusé auprès de ses employés et des candidats, ce document accentue la transparence et permet de mieux cibler le potentiel de chacun pour s'inscrire dans la durée.



### Développements de carrière

Le développement de carrière est activement favorisé au sein du Groupe. Les perspectives d'évolutions, tant techniques que hiérarchiques ou encore géographique et qui permettent aux talents de monter en compétences, contribuent au succès de Planisware. Le Groupe met en place des programmes d'accompagnement, élaborés en co-construction par les employés et leurs managers référents à l'occasion notamment des revues de performance annuelles, pour des mobilités techniques, hiérarchiques ou géographiques, à travers la carrière des salariés. En 2023, 20 employés ont réalisé une mobilité interne.



## Satisfaction au travail

Afin d'évaluer la satisfaction des employés et dans le cadre de l'intervention de l'organisme Great Place to Work®, une enquête d'opinion est réalisée chaque année depuis 2022. Celle-ci est l'occasion pour les employés de s'exprimer de manière anonyme et de noter la performance de Planisware en tant qu'employeur en matière de crédibilité, de respect, de fierté, de convivialité et d'équité. Les résultats obtenus pour chacun des thèmes, et au global à travers l'indicateur Trust Index® permettent de mesurer le niveau de satisfaction des employés. Cette enquête permet également de récolter de précieux éléments sur les éventuels doutes, craintes, et préoccupation des employés. La grande importance que Planisware accorde à la notion de confiance dans l'entreprise est reflétée par le score de 81 % au Trust Index® 2023. En outre, 85 % des collaborateurs ont exprimé une perception d'ensemble positive de Planisware, un résultat supérieur de 3 points au taux moyen des entreprises de taille similaire dans le secteur des logiciels selon les chiffres fournis par l'organisme Great Place To Work®. Plus précisément, l'enquête Great Place To Work® réalisée en 2023 chez Planisware révèle que la confiance est fortement encouragée au sein de l'organisation grâce à plusieurs facteurs clés :

- Le management par l'exemple avec des comportements exemplaires,
- Une véritable culture de la reconnaissance, qui contribue à développer le potentiel humain et à favoriser l'innovation,
- Des salariés engagés et fiers, déterminés à soutenir Planisware et à renforcer son attractivité,
- Un cadre de travail inclusif, où chaque individu peut apporter sa contribution à l'innovation et se sentir valorisé, indépendamment de son origine.

Chaque enquête est l'occasion de discussions internes et d'actions correctives lorsqu'elle met en exergue des points spécifiques, afin de garantir la préservation d'un niveau de performance élevé dans l'exercice.

Aussi, le Groupe a mis en place des mécanismes d'échanges, qui permettent une remontée d'informations de la part des talents, pour comprendre leurs besoins et aspirations. Ces mécanismes, offrent à chacun la possibilité de s'adresser à un manager pour faire remonter une information nécessaire ou de participer à des sessions d'échanges dédiées, comme les Magic Circles organisés comme des temps d'échanges informels, et permettent ainsi aux salariés d'être entendus.



## Équilibre vie professionnelle - vie personnelle

L'entreprise s'engage en faveur de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Par son organisation interne flexible ainsi que ses modes de travail hybrides, Planisware souhaite permettre à chacun d'évoluer dans un environnement de travail souple et efficace. Ainsi, en France, le Groupe offre à ses employés la possibilité d'un jour de télétravail par semaine dès la première année d'expérience acquise, avec la possibilité de passer à 2 jours par semaine dès 3 années d'expérience. De plus, le Groupe promeut l'activité physique, comme en soutenant activement l'association sportive de l'entreprise, qui permet aux employés d'accéder à moindre coût à une offre large d'activités physiques et sportives. Cette attention portée à l'équilibre de vie des talents, ainsi que les actions du Groupe mentionnées précédemment en faveur du bien-être des employés permettent à Planisware de présenter un taux d'attrition des talents de 12,2 % en 2023.

## Related Performance Indicators

| Indicateurs                                | Valeur 2023 | Valeur 2022 | Objectif 2024   |
|--|-------------|-------------|---|
| Taux d'acquisition des talents             | 15,4 %      | 38,4 %      |   |
| Taux d'attrition des talents               | 12,2 %      | 13,6 %      |   |
| Score au Great Place To Work® Trust Index® | 81 %        | 82 %        | Maintenir un Trust Index® élevé, supérieur ou au moins égal à l'indice de référence fourni par l'institut Great Place to Work®. |

La stabilité du niveau haut du score au Great Place To Work® Trust Index® est à souligner. En effet, au regard des benchmarks fournis par l'organisme Great Place to Work® à la suite des enquêtes réalisées, le Groupe se situe exactement dans la moyenne des entreprises s'étant vu attribuées le label « Best Workplaces in Tech 2023 » en France, avec un score de 81 % correspondant au score moyen des meilleures entreprises françaises de la catégorie, fourni par l'institut Great Place to Work®.

## 4.2 Conditions de travail

### Risque

Planisware a pour ambition de maintenir son environnement de travail, propice à l'épanouissement de chacun. Alors que le quotidien d'une entreprise peut amener ses employés à être exposés à des risques variés, tant physiques que plus diffus, le bien-être et la santé de ces derniers est un enjeu majeur de la stratégie du Groupe.

### Politique

Planisware garantit un environnement de travail sécurisé et sain, où une attention particulière est portée à la santé et au bien-être. C'est en mettant en œuvre sa politique de Ressources Humaines que le Groupe souhaite réunir les conditions adéquates au développement de ses employés, tant professionnellement que personnellement. Au-delà des aspects de santé et sécurité au travail, la politique couvre un panel large de champs associés aux conditions de travail, incluant des considérations de diversité, d'égalité et d'inclusion, mais aussi de rémunération et de formation.



## Plans d'actions



### Bien-être au travail

Planisware veille également au bien-être de ses salariés sur ses lieux de travail. Ainsi, une démarche d'amélioration de l'ergonomie des bureaux a été lancée, qui concerne l'ensemble des bureaux du Groupe. Plusieurs mesures ont été prises, à titre d'exemple : la qualité de l'assise des chaises utilisées par les employés est prise en compte, des bureaux ajustables sont mis à disposition et une attention particulière est portée à l'éclairage des bureaux afin de minimiser la fatigue physique liée au travail. En 2023, ce sont 195 pièces de mobilier de bureau qui ont été ainsi renouvelées au sein de la filiale française du Groupe, témoignant de l'attention portée au confort des espaces de travail ainsi qu'à leur ergonomie.

De la même manière, Planisware tient à proposer à ses employés un matériel informatique performant et adapté à leurs postes et responsabilités. Ce sont ainsi 209 ordinateurs et écrans qui ont été acquis ou renouvelés en 2023, afin d'offrir aux employés des plateformes de travail adéquates et répondant à leurs besoins.



### Diversité, égalité et inclusion

Planisware considère la diversité comme une force et a pour ambition de créer un environnement inclusif qui célèbre les différences et garantit une égalité de traitement et d'opportunités. Par ailleurs, le Groupe valorise la représentation au sein de ses équipes et aux différents échelons de son organisation.



### Rémunération

La juste rémunération des employés entre dans les facteurs que Planisware intègre à sa vision de conditions de travail adéquates. Ainsi, le Groupe a l'ambition de maintenir une structure de salaires et une progression de ceux-ci alignées avec les principes de rémunération équitable et cohérentes avec les standards de son secteur. Par ailleurs, l'offre de rémunération est complétée d'avantages en nature, incluant mutuelle santé, plan d'épargne retraite et autres dispositifs.



### Formation et développement professionnel

Afin de permettre à ses employés de s'épanouir au sein de l'entreprise, un large panel de programmes de formations est déployé, sur la base d'une bibliothèque de formations au choix des employés, avec une offre spécifique dédiée au secourisme. Ainsi, des programmes de développement sont élaborés pour soutenir les employés dans les différentes phases de leurs carrières au sein de Planisware. Ces programmes mettent l'accent sur les mobilités internes, afin de permettre aux employés d'explorer de nouveaux rôles et responsabilités. En 2023, 20 employés ont réalisé une mobilité interne.

Enfin, des revues de performances individuelles régulières sont réalisées, afin d'identifier les besoins de développement de chacun, d'ajuster les programmes de formations personnalisés, et de s'assurer de l'alignement entre les objectifs du Groupe et les aspirations de carrières de ses employés.



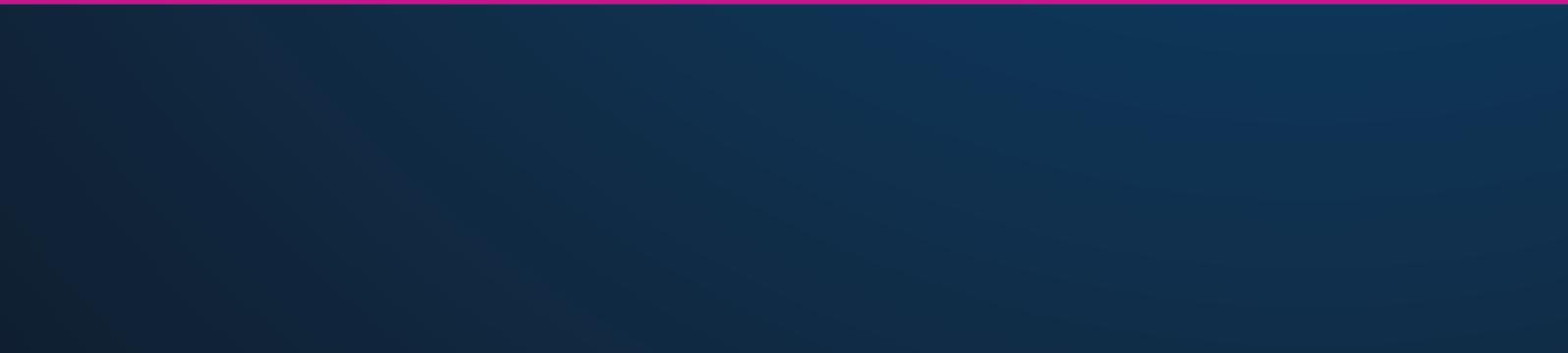
## Santé et sécurité

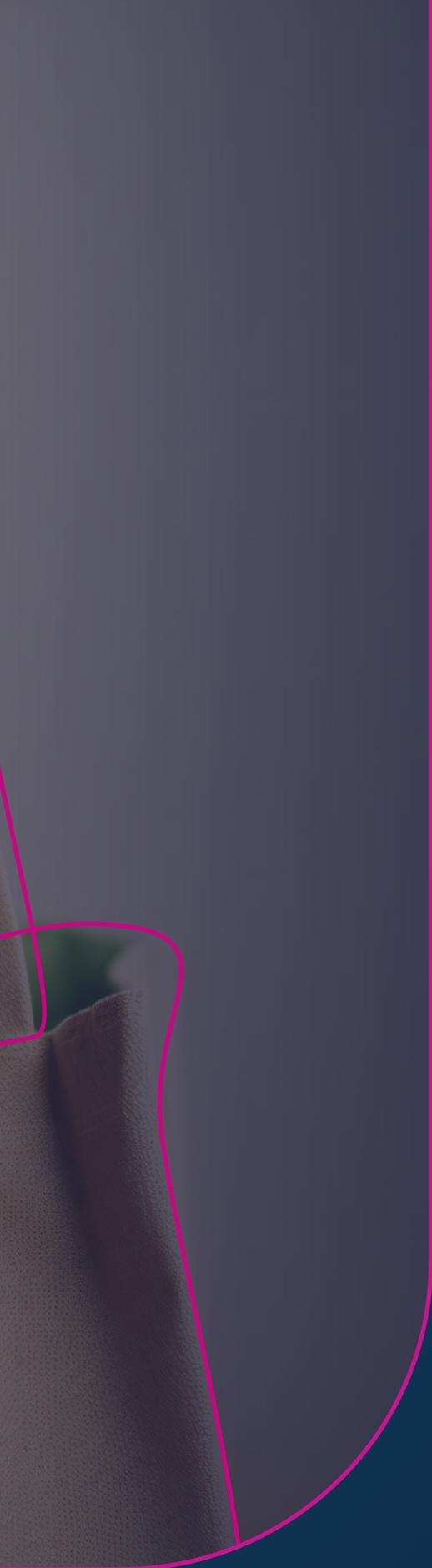
Au-delà de son engagement en matière de respect des droits humains et conventions internationales du travail, Planisware s'engage en matière de santé et sécurité au travail. Par son domaine d'activité, le Groupe focalise ses efforts sur les soins préventifs et sur la santé mentale. Un ensemble de ressources en la matière est mis à disposition des employés, comme des formations dédiées au secourisme, mais aussi des équipements et aménagements. Ainsi, l'engagement de Planisware pour la santé au travail passe aussi par des actions en faveur de l'ergonomie des postes et espaces de travail. Par ailleurs, à la suite de la récente pandémie, Planisware a organisé dans ses locaux des campagnes de vaccination à destination des employés, afin d'en garantir l'accès à tous comme cela a été le cas le cas en 2023 avec l'organisation d'une campagne de vaccination antigrippale.

Enfin, en matière de sécurité, le Groupe s'assure du respect des réglementations en vigueur de ses locaux et installations, et reste attentif à toute alerte sur la sécurité des conditions de travail qu'il propose.

### Indicateurs de performance associés

| Indicateurs                                    | Valeur 2023 | Objectif 2024   |
|--|-------------|---|
| Taux de fréquence des accidents professionnels | 3,30        | Maintenir des taux de fréquence et de sévérité des accidents professionnels les plus bas possibles. |
| Taux de sévérité des accidents professionnels  | 5,77        |   |





## **05. Achats responsables**



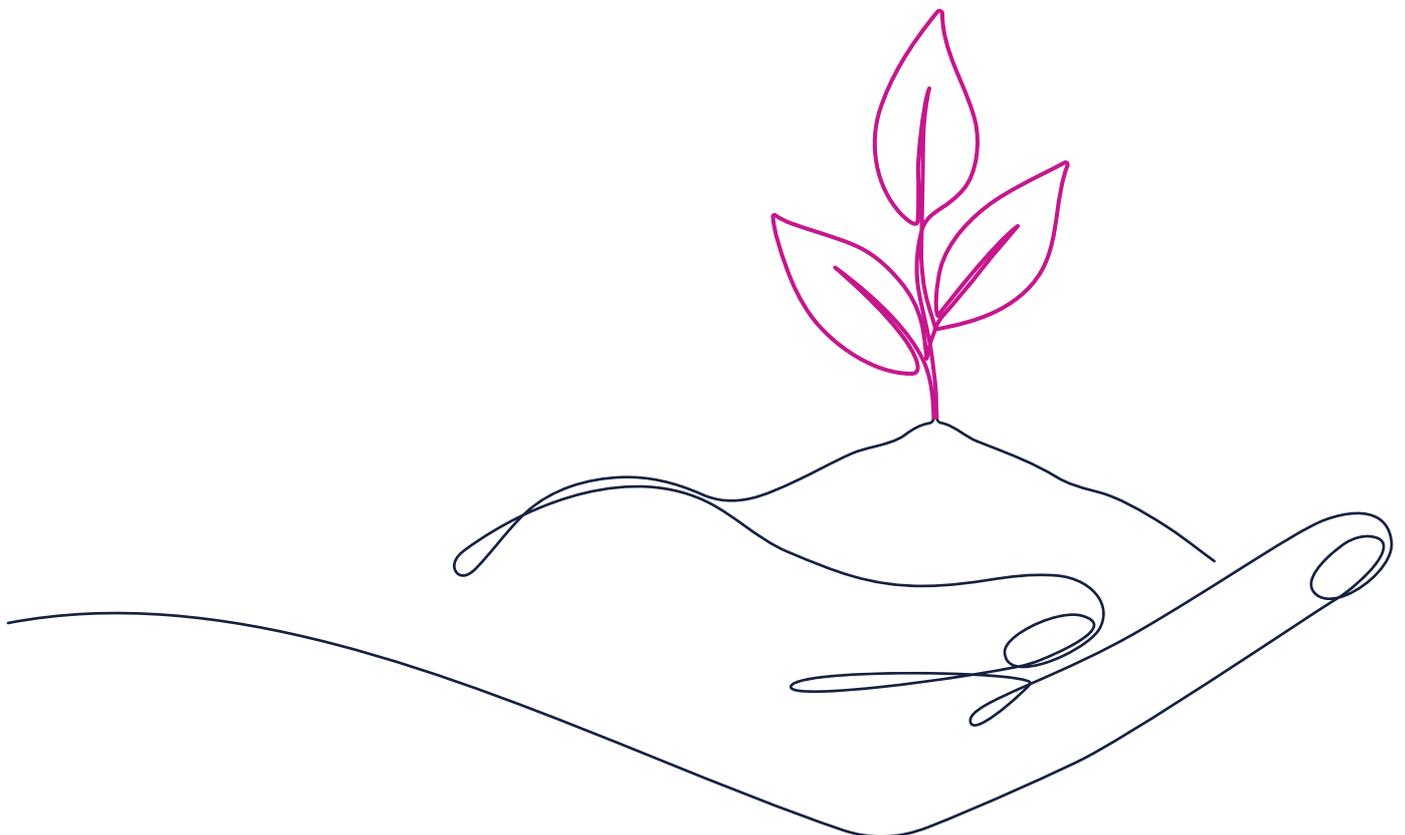
# Achats responsables

## Risque

Comme une grande partie de l'infrastructure informatique est externalisée et que les achats sont décentralisés, Planisware est exposé aux pratiques et aux performances de ses fournisseurs. Anticiper les conséquences d'un risque lié aux fournisseurs est fondamental. Pour cela, le Groupe a choisi d'inscrire les achats responsables au cœur de sa stratégie d'entreprise.

## Politique

Pour inclure les enjeux sociaux et environnementaux dans ses préoccupations et décisions d'achats, le Groupe applique sa politique d'achats responsables. Celle-ci a pour ambition d'établir des procédures et consignes claires en matière d'achat, à destination des sous-traitants et employés, afin de garantir l'éthique et le respect des droits humains en amont de sa chaîne de valeur.



## Plans d'actions



### Gouvernance et coordination

La politique d'achats responsables est placée sous la responsabilité du CEO et la supervision de la CFO du Groupe. Intégrés à cette politique, le développement et l'opérationnalisation de consignes et standards d'achats communs à tous les départements et filiales doivent permettre une collaboration poussée des équipes sur ces sujets. Cette coordination poussée doit permettre d'encourager une dynamique positive, ainsi que l'inclusion croissante des considérations d'ordre éthique vis-à-vis des choix et de la gestion des fournisseurs.

Conformément à l'ambition de Planisware, cette politique intègre des considérations environnementales, sociales et sociétales aux décisions d'achat, reprises et détaillées dans la Charte de Développement Durable pour les Fournisseurs du Groupe. Elle implique donc l'évaluation des fournisseurs du Groupe sur ces critères.

Par ailleurs, une veille active est réalisée en matière de réglementation et standards, nationaux et internationaux, afin d'adapter la prise de décisions. Cette veille active permet aussi l'application d'une politique de tolérance zéro en cas de pratique non-éthique ou non-conforme avérée de la part d'un fournisseur, pouvant aboutir à un déréfèrement immédiat. Une évaluation annuelle de chaque fournisseur est conduite par la personne responsable du sujet, selon deux critères, le respect des accords de niveau de service et la satisfaction générale du service proposé.



### Engagement direct des fournisseurs clés

Pour s'assurer du respect de ces principes par ses fournisseurs, Planisware a rédigé sa Charte de Développement Durable pour les Fournisseurs. Il est attendu de tous les fournisseurs clés du Groupe (en relation avec le service SaaS), qu'ils y adhèrent afin de garantir leur respect :

- Des droits humains, notamment par la lutte contre le travail forcé, la discrimination et le harcèlement, ainsi que leur respect des conventions internationales en la matière telles que les chartes de l'Organisation Internationale du Travail, l'initiative UN Global Compact ou la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- Des principes de santé et sécurité au travail, par le respect de leurs législations, l'application de mesures préventives et la promotion active d'un cadre de travail sain et serein, y compris au moyen de politiques de formations.
- Des principes d'éthique et de conformité, par un engagement en matière de lutte contre la corruption et les conflits d'intérêts ainsi que de respect de la confidentialité des données.
- De l'environnement, par leur conformité aux lois et réglementations qui s'appliquent à eux, mais aussi par un engagement à contrôler leur impact environnemental et à promouvoir une amélioration continue de leurs pratiques en la matière.
- Du contrôle de leurs propres fournisseurs, avec un engagement à promouvoir et appliquer ces principes sur l'ensemble de leurs propres chaînes de valeurs, selon le même niveau d'exigence qui leur est appliqué.

L'exercice 2023 a donc permis à Planisware de construire sa Charte de Développement Durable pour les Fournisseurs. Le lancement et le déploiement de celle-ci via l'adhésion des fournisseurs clés du Groupe à ses principes par leur signature aura lieu en 2024, c'est pourquoi, en 2023, aucun fournisseur n'a signé la charte.



## Atténuation des risques

Allant de pair avec la veille menée par les équipes du Groupe en matière de réglementations et standards, la veille mise en œuvre par Planisware dans une démarche active d'atténuation des risques couvre aussi revue régulière de ces risques ainsi que de l'actualité et des évolutions des secteurs de ses fournisseurs. Des plans de contingence sont aussi développés, afin de minimiser les perturbations éventuelles des chaînes d'approvisionnement et de disposer d'alternatives crédibles et responsables en cas de besoin. Ces plans, rigoureusement documentés, couvrent des points tels que les seuils d'activation, les rôles et fonctions organisationnels des participants, des plans de communication interne et externe, ou les principes de fonctionnement en mode d'urgence. Ces plans sont régulièrement revus pour garantir la continuité de leur pertinence et efficacité.



## Sensibilisation et formation des employés exposés

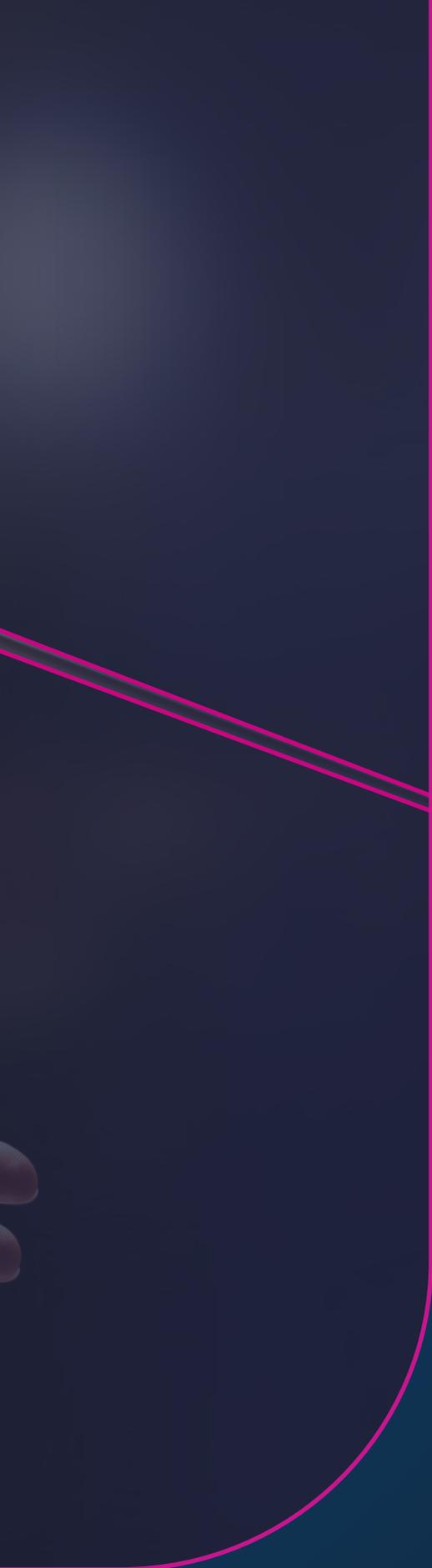
Enfin, la politique d'achats responsables comporte l'obligation pour les employés du Groupe qualifiés en tant qu'acheteurs, principalement les responsables de départements au sein des filiales et les référents fournisseurs, de se former aux achats responsables. Une formation est en cours de construction et a pour vocation à être renouvelée chaque année par les acheteurs de l'entreprise. Elle vise à promouvoir une culture de responsabilité de chacun en matière d'achats responsables. Planisware a pour objectif de déployer cette formation obligatoire au cours de l'exercice 2024.

En 2023, le Groupe a choisi de renforcer la thématique d'achats responsables, notamment via la mise en application de sa politique achats responsables et en particulier par la signature de la Charte de Développement Durable pour les Fournisseurs de Planisware et au moyen d'une formation des acheteurs du Groupe prévue en 2024.

## Indicateurs de performance associés

| Indicateurs  | Valeur 2023 | Objectif 2024 |
|--|-------------|---------------|
| % des fournisseurs clés ayant signé la Charte de Développement Durable pour les Fournisseurs | 0           | 100 %         |
| % des acheteurs formés à politique des achats responsables                                   | 0           | 80 %          |





## **06. Gouvernance**



## 6.1 Sécurité de l'information et confidentialité des données

### Risque

Comme tout éditeur de logiciel, Planisware est amené à héberger et traiter de vastes quantités de données, les siennes comme celles de ses clients. Le recours au Cloud ainsi qu'à des solutions de tierces parties, mais aussi l'intensification et la sophistication perpétuelle des menaces amènent le Groupe à considérer la sécurité de l'information et la confidentialité des données comme une priorité. Fort de son bilan en la matière depuis 1995, l'entreprise a toujours mis la sécurité de son système et de son infrastructure informatique au centre de ses préoccupations. Celle-ci est d'autant plus primordiale pour Planisware qu'elle représente son engagement constant à fournir à ses clients un service de haute qualité et résilient, en toutes circonstances.

### Politique

Face aux actions malveillantes, Planisware met en œuvre sa politique générale de sécurité des systèmes d'information. Cette politique est par ailleurs mise à jour régulièrement pour refléter les évolutions de ses activités, avec le passage au SaaS, ainsi que celles du type d'actions malveillantes observées. Appliquée à une échelle globale, la politique générale de sécurité des systèmes d'information a pour buts :

- L'identification des infrastructures critiques à protéger,
- La formulation d'objectifs et de l'ambition du Groupe en matière de sécurité,
- L'identification, la mise en œuvre et la mise à jour constante des mécanismes et procédures ont permis d'atteindre et de maintenir le niveau de sécurité proposé aujourd'hui.

Cette politique, revue annuellement, est le reflet de l'engagement ferme des équipes du Groupe en matière de sécurité. Elle est basée sur les standards ISO 27001, ISO 27002 et SOC2, et permet aujourd'hui :

- De maintenir une image d'excellence auprès de ses clients, de ses employés et de l'écosystème des entreprises du numérique,
- D'assurer le respect de ses engagements contractuels et réglementaires, y compris de protection des données personnelles,
- De garantir la sécurité des données de ceux qui lui font confiance, en termes d'intégrité, de confidentialité, de disponibilité et de réversibilité,
- D'assurer la continuité de l'ensemble des projets menés grâce à ses solutions SaaS,
- De toujours renforcer la confiance dans son service, permettant l'adoption de Planisware par ses clients, et ceci à grande échelle.



## Plans d'actions



### Gestion des risques et amélioration continue

Planisware a mis en place une gestion continue des risques de sécurité pour ses services SaaS, incluant l'élaboration de plans d'actions spécifiques pour la gestion des risques et une mise à jour régulière de son analyse des risques de sécurité. Le Groupe a par ailleurs adopté l'approche EBIOS Risk Manager pour gérer ces risques, ce qui lui permet d'intervenir en amont de chaque risque de sécurité identifié au moyen d'actions préventives appropriées. C'est dans cette optique d'amélioration continue que le nombre de violations de données personnelles confirmées est suivi en tant qu'indicateur clé et a pour objectif 0 plainte. En 2023, aucune violation de données personnelles n'a été signalée.



### Sensibilisation et formation à la cybersécurité

Aussi, Planisware met en œuvre des actions de sensibilisation à la sécurité à l'attention de tous ses employés. Celles-ci impliquent une communication régulière et des mises à jour pertinentes à destination des employés sur ces sujets.

Le Groupe a souhaité rendre obligatoire pour tous ses salariés la formation interne à la cybersécurité. Celle-ci se concentre donc tout particulièrement sur les menaces pour l'intégrité des systèmes du Groupe, abordant :

- L'importance de ces enjeux pour le Groupe,
- Les moyens de détection et d'identification des risques, mais aussi de protection, selon différents degrés de sophistication (mots de passe, protection des terminaux, prévention du phishing et du social engineering, lutte contre les virus),
- Les bons comportements à adopter.

Afin d'assurer l'utilité de cette formation, celle-ci a été voulue interactive et illustrée, permettant aux employés de s'emparer des sujets au travers

d'exemples et questionnaires réguliers. En 2023, 83,7 % des employés du Groupe ont été formés. Cette formation, obligatoire pour les nouveaux arrivants, doit être renouvelée annuellement et son contenu est mis à jour tous les deux ans à minima afin de refléter les évolutions sectorielles.



### Infrastructure propriétaire et surveillance des mesures de sécurité

Le choix de Planisware de maintenir et d'opérer une infrastructure SaaS en propre avec des plateformes de production hébergées sur ses propres serveurs a notamment été guidé par l'importance de conserver un contrôle sur ces structures ainsi que leur protection et l'évolution de celle-ci. Planisware est par ailleurs continuellement attentif à la gestion de ses fournisseurs : par défaut, aucun fournisseur Cloud n'est autorisé à héberger l'environnement de production de clients du Groupe, et ce pour des raisons de sécurité. La sélection d'un fournisseur de services Cloud pour héberger une solution doit être approuvée par la Direction Générale et est considérée comme une exception impliquant une analyse renforcée des risques de sécurité.



### Audits et certifications

Au-delà d'audits internes réguliers, Planisware a fait le choix de soumettre ses systèmes informatiques et leur sécurité à la certification, sous plusieurs normes et référentiels : le Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) du Groupe est certifié ISO 27001 depuis 2019. De la même manière, le SMSI a obtenu les labels TISAX jusqu'en 2025, avec d'abord une certification de niveau 2 en 2020, puis de niveau 3 en 2022 après audit de ses systèmes de sécurité. De plus, Planisware a déposé un dossier de Règles d'Entreprise Contraignantes (BCR) auprès de la CNIL en novembre 2022 pour assurer une protection maximale des données. L'obtention de ces certifications garantit des audits externes réguliers afin de permettre leur maintien.



## Gouvernance de la sécurité de l'information

Planisware a mis en place une gouvernance claire sur la sécurité de l'information, supplée de comités de sécurité pour superviser ses efforts. Une politique de gestion documentaire a été mise en place pour l'ensemble des fichiers liés au Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) et permet la diffusion des supports, mémorandums, procédures et guides d'utilisation pour les employés. Le Comité de Sécurité (COSEC) du Groupe, qui se réunit chaque trimestre, a aussi pour charge de superviser la mise en œuvre de cette politique, afin de s'assurer qu'elle soit pleinement fonctionnelle, efficace et alignée avec les objectifs qui lui sont fixés.

Enfin, chacun des risques identifiés en amont de cette politique s'est vu attribuer un « risk owner », une personne référente sur le sujet, afin d'assurer un suivi approprié des mesures de prévention, d'atténuation et de remédiation mises en œuvre.



## Budget et ressources allouées

Planisware s'engage à allouer des ressources budgétaires et humaines suffisantes pour garantir la sécurité de ses systèmes d'information. Le budget sécurité du Groupe est régulièrement mis à jour, afin de garantir la pérennité de la politique et la mise en œuvre de ses plans d'actions annuels. Par ailleurs, une matrice de compétences a été établie en 2018 et est régulièrement mise à jour pour s'assurer que les ressources humaines concernées et leurs compétences en la matière sont dimensionnées à la hauteur des besoins identifiés.

## Indicateurs de performance associés

| Indicateurs  | Valeur 2023             | Objectif 2024              |
|--|-------------------------|----------------------------|
| Certification ISO 27001                                    | Certification maintenue | Maintient & renouvellement |
| % des employés formés à la cybersécurité                   | 83,7 %                  | 100 %                      |
| Nombre de violations de données de personnelles confirmées | 0                       | 0                          |



## 6.2 Évènements extrêmes et discontinuité de l'activité

### Risque

À l'instar de son engagement en matière de sécurité, la volonté de Planisware est de fournir à ses clients un service de haute qualité et résilient en toutes circonstances. Cela amène le Groupe à considérer le risque d'évènements extrêmes sur la continuité de son activité comme majeur. Le choix d'implanter Planisware sur 4 continents, dans des contextes environnementaux, politiques et sociaux différents, a été perçu comme une opportunité d'étendre l'activité du Groupe et d'enrichir ses équipes, mais a aussi été pensé pour minimiser les fragilités inhérentes que cette extension pouvait apporter. Le développement géographique de Planisware a donc été conçu autour du maintien de sa capacité à faire face en toutes circonstances à l'imprévu et le Groupe a l'ambition de poursuivre cette démarche.

### Politique

Afin de faire face à toute éventualité, une politique de continuité de l'activité a été rédigée. Celle-ci comprend un ensemble de mesures et procédures, techniques et organisationnelles, qui lui permettent d'opérer en toutes circonstances. Elle classe les incidents selon leur nature et gravité, précise les conditions requises pour le déclenchement des dispositifs prévus, l'organisation interne et les rôles de chacun en son sein, les moyens de communication à mettre en œuvre vis-à-vis de ses clients, employés et partenaires, ainsi que ses modes et principes d'opérations sous contrainte. Mise à jour chaque année, ses dimensions sont basées sur l'analyse de risques opérationnels, commune aux politiques de sécurité des systèmes d'information et de continuité de l'activité.



## Plans d'actions



### Maintien d'une veille active des incidents

Au-delà de l'analyse de risques opérationnels continuellement mise à jour pour refléter les évolutions de son environnement, Planisware maintient une veille active des incidents recensés, consolidés au sein d'une base de données interne. Cette veille active, réalisée au moyen d'outils dédiés, permet l'amélioration continue des plans d'actions et permet de conserver les retours d'expérience nécessaires.



### Cellule de crise et gouvernance

Planisware dispose d'une cellule de crise activable au besoin. En adéquation avec la situation, sa composition, ses moyens et modalités d'action ainsi que les rôles de ses membres sont préétablis afin de lui permettre d'être opérationnelle dès son activation. C'est elle qui assure la gouvernance des incidents en cours, ainsi que leur suivi après résolution. Cette cellule de crise est composée du CEO, du Chief Information Security Officer (CISO) ainsi que des responsables de processus d'incident, SaaS, opérations IT, mise en œuvre de la solution, et fonction support, ou de leurs adjoints en cas d'indisponibilité. En cas de besoin, la cellule de crise peut aussi intégrer les responsables RH, ventes, communication, services ou toute autre fonction jugée nécessaire à la bonne résolution de l'incident et au retour à un service normal.

Au sein de la cellule, les rôles sont pré-répartis afin de garantir le caractère opérationnel de celle-ci dès sa formation. Sont couverts par ces rôles, la mise en œuvre des mesures prévues par le système de gestion des risques, la gestion des infrastructures et activité IT et Saas, la prise de décision transverse, le maintien du dialogue avec les équipes de réponse rapide (IRT - incident response team), les clients ainsi que l'ensemble des employés, la gestion du budget ou encore l'évaluation de l'impact de l'incident sur les opérations.



## Redondance

Conformément à l'ambition de résilience affichée et au-delà de la maintenance continue des infrastructures, Planisware préserve de manière active la redondance de ses systèmes et équipements essentiels, afin de minimiser les conséquences des incidents liés aux défaillances physiques. Les équipements pour lesquels l'entreprise assure cette redondance couvrent les data centers, (sites multiples, résilience de l'approvisionnement en énergie), mais aussi les équipements réseaux, de sécurité, les capacités de stockage et de sauvegarde, ainsi que les systèmes de service identifiés comme essentiels.



## Sauvegarde des données

Une sauvegarde systématique sur des serveurs passifs des données hébergées est en place. Cette mesure préventive permet d'assurer la restauration rapide, si nécessaire, des données affectées en cas d'incident, conformément à l'engagement de résilience de l'entreprise envers ses clients.



## Restauration et reprise d'activité

En cas d'incident majeur non remédié au moyen de la redondance des infrastructures, un plan d'actions pour la reprise après sinistre a été élaboré. Ce plan se structure autour de 3 phases successives :

- L'évaluation de l'incident dès sa survenance permet la définition du périmètre impacté et définit ainsi la prise de décisions associées.
- La phase de résolution de l'incident implique notamment le maintien du service, y compris en mode dégradé, et le retour de celui-ci à son niveau habituel, notamment par la restauration des données sauvegardées si nécessaire.
- Enfin, l'étape d'investigation vise à comprendre la nature de l'incident, sa source, ainsi qu'à récolter les retours d'expérience des employés mobilisés, dans un but d'amélioration continue des plans d'actions.

## Indicateurs de performance associés

| Indicateurs   | Valeur 2023 | Objectif 2024 |
|---|-------------|---------------|
| % des centre des données hébergeant les serveurs du Groupe qualifiés comme résilients | 100 %       | 100 %         |
| % des données de clients sauvegardées sur datacenters passifs au 9 février 2024       | 100 %       | 100 %         |



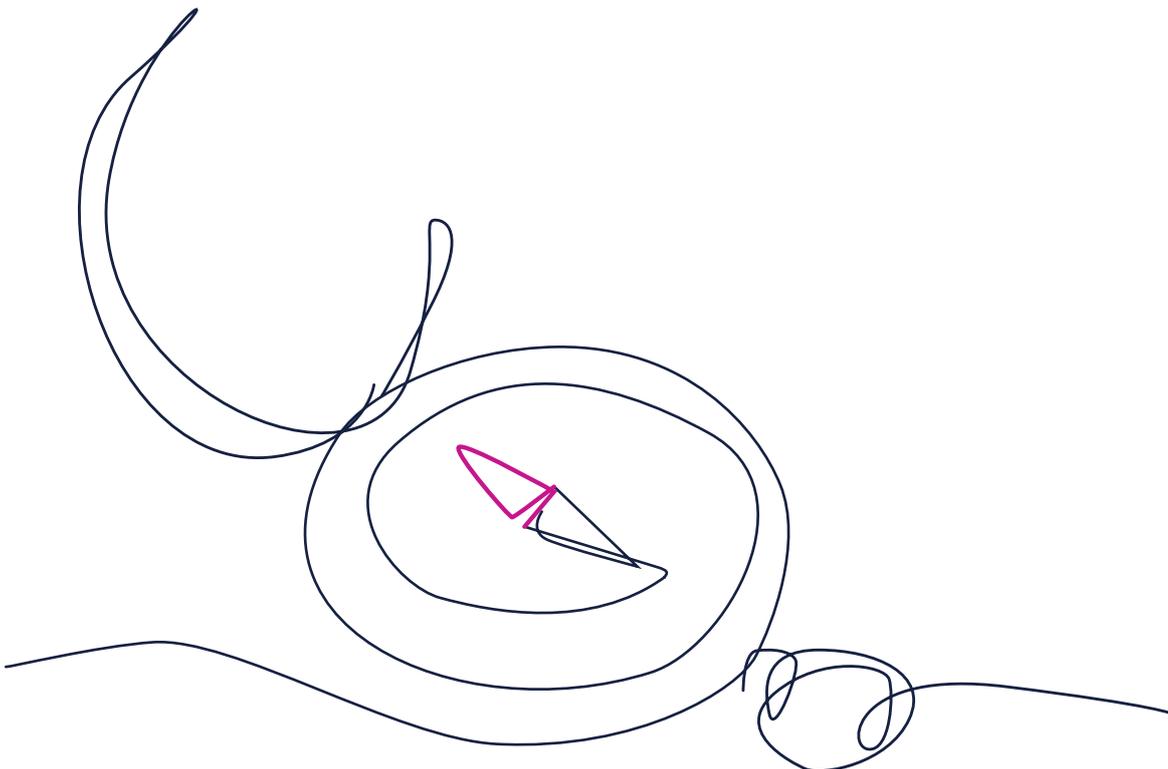
## 6.3 Éthique et conformité

### Risque

Planisware est une entreprise internationale, avec des bureaux installés dans 9 pays à travers 12 sites et proposant ses services dans plus de 30 pays. De fait, les nombreuses législations et évolutions réglementaires, l'exposent naturellement à des risques de conformité et d'éthique.

### Politique

Pour protéger et renforcer la culture d'intégrité qui caractérise le Groupe, celui-ci met œuvre sa politique d'éthique et de conformité. Placée sous la responsabilité du CEO et sous la supervision de la CFO, cette politique a pour but de formaliser les valeurs du Groupe : favoriser un environnement où l'intégrité, la transparence et la responsabilité sont des principes fondamentaux ancrés dans les pratiques quotidiennes et les processus de prises de décisions.



## Plans d'actions

### Sensibilisation, formation et engagement des employés

Afin de prévenir toute pratique non-éthique ou non-conforme, Planisware a rédigé son Code d'éthique et de conduite professionnelle. Revu annuellement, ce document est diffusé auprès de tous les employés et continuellement consultable sur la plateforme d'e-learning du Groupe.

Il est demandé à tout nouveau collaborateur lors de son processus d'intégration de signer le Code d'éthique et de conduite professionnelle après en avoir pris conséquence, afin d'attester de son engagement à respecter et promouvoir ces valeurs communes.

Il précise les engagements qui s'imposent à tous en matière de :

- Respect de la loi : conformité vis-à-vis des réglementations en vigueur en matière de concurrence, de confidentialité des données personnelles, de corruption, de délit d'initié, de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme,
- Respect de l'intégrité professionnelle : conflits d'intérêts, cadeaux professionnels, sécurité physique, informatique, financière ainsi que des données,
- Respect de chacun : égalité, inclusivité, sécurité et bien-être au travail,
- Respect de ceux qui entourent le Groupe : communication responsable, responsabilité sociale et environnementale, droits humains.

Tout manquement aux principes contenus dans le Code d'éthique et de conduite professionnelle de la part de employés peut entraîner des sanctions, à la mesure des manquements constatés.

Planisware a également souhaité rendre obligatoire la formation annuelle de tous ses employés au contenu du Code d'éthique et de conduite professionnelle. 644 employés ont été formés en 2023, représentant 93,74 % de l'effectif. Pour l'ensemble des employés, cette formation constituait la première du type, découlant de l'obligation de formation nouvelle mise en place par le Groupe, et qui donnera lieu au renouvellement de celle-ci sur une base annuelle à compter de l'exercice 2024. Cette formation est la garantie de la diffusion des principes contenus dans le Code d'éthique et de conduite professionnelle à travers de l'entreprise.



## Surveillance de la conformité et amélioration continue des pratiques

Pour s'assurer de la conformité de Planisware aux différentes réglementations, une veille réglementaire est maintenue par les équipes juridiques, de ressources humaines, ou par la direction locale, sur les sujets liés aux différentes activités, portant notamment sur ses pays d'implantation et leurs législations du travail, fiscales, de protection des données et de sécurité de l'information. De plus, le Groupe conduit de manière régulière des audits de conformité, afin de s'assurer du respect des réglementations et principes de son code d'éthique et de conduite professionnelle, à travers les entités et filiales. Ainsi, des contrôles trimestriels sont réalisés dans le but de mesurer la performance du SMSI du Groupe et son niveau de conformité par rapport aux exigences de plusieurs normes (ISO 27001, SOC et TISAX), ainsi que vis-à-vis des procédures et politiques internes.



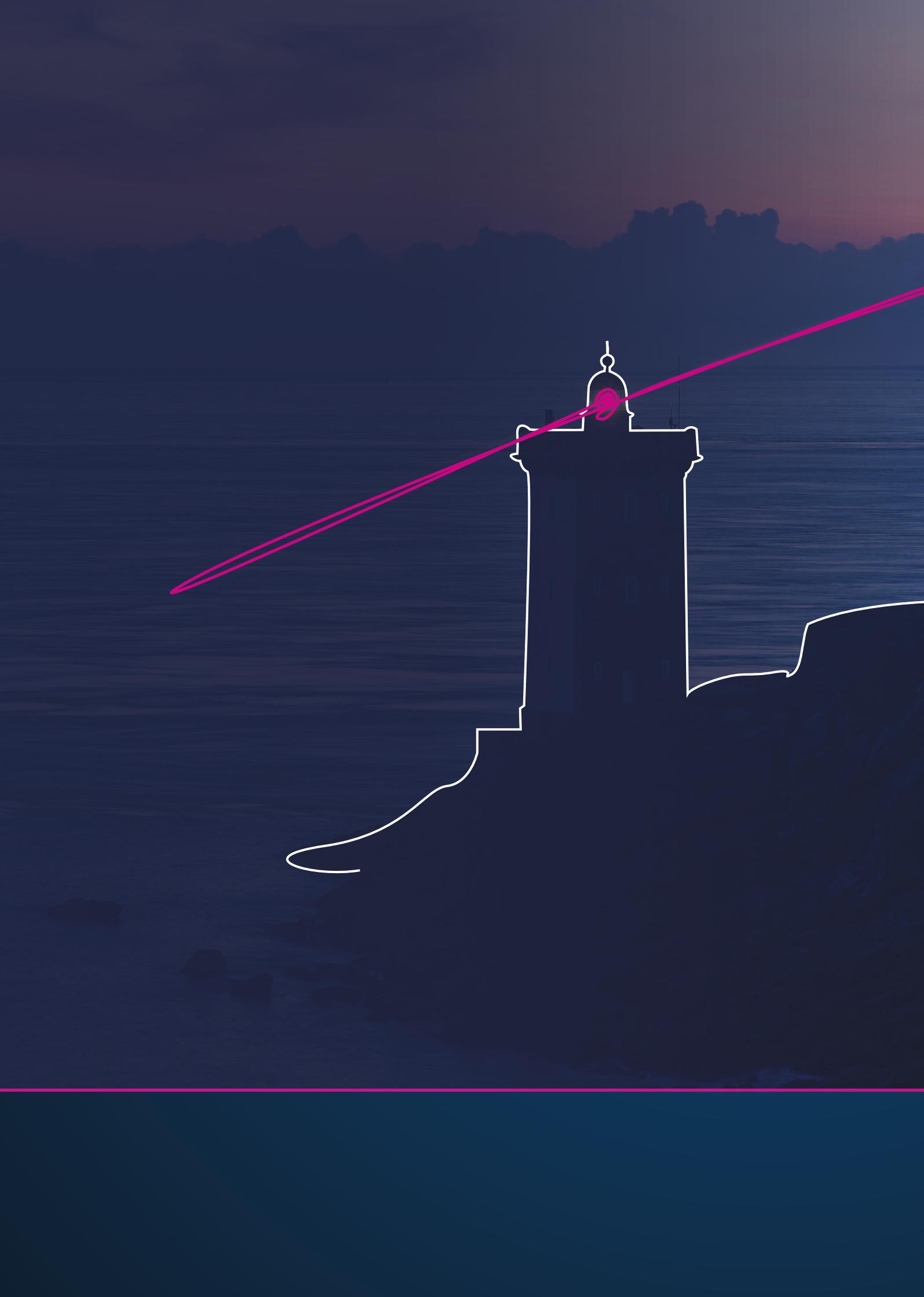
## Signalement et protection des lanceurs d'alerte

Le Code d'éthique et de conduite professionnelle précise la responsabilité de chacun de veiller à leur respect, y compris par le signalement de comportements inappropriés. L'ensemble des employés est incité à remonter ces alertes après des membres de la Direction et la confidentialité de leur identité et du signalement sont assurés afin d'encourager la remontée des alertes nécessaires. Par ailleurs, Planisware garantit à tous ses employés un traitement équitable, ne prenant aucune sanction à l'encontre de employés faisant remonter un manquement de bonne foi.

En 2024, une ligne d'alerte commune à l'ensemble du Groupe, devant permettre la remontée de signalements anonymes, sera rendue opérationnelle.

## Indicateurs de performance associés

| Indicateur   | Valeur 2023 | Objectif 2024 |
|--|-------------|---------------|
| % des employés formés au Code d'éthique et de comportement professionnel | 93,74 %     | 100 %         |





## **07.** Note méthodologique

Pour faire du reporting extra-financier un outil de pilotage performant et fiable, l'ensemble des définitions des indicateurs est documenté dans un protocole de reporting mis à disposition des responsables des données.

Précisions méthodologiques concernant l'année 2023 : la période considérée est de 12 mois et s'étend du 01/01/2023 au 31/12/2023. Les chiffres publiés dans la DPEF concernent exclusivement les sociétés pour lesquelles Planisware détient le contrôle opérationnel<sup>1</sup>.

Les méthodes de calculs et hypothèses retenues sont précisées ci-dessous.

La définition du périmètre de salariés concernés par les indicateurs exclut les statuts de sous-traitants, stagiaires, et VIE, ainsi que les salariés transférés entre les entités de Planisware pour le calcul des taux d'acquisition et d'attrition des talents.

## Indicateurs environnementaux

### Empreinte carbone

#### Émissions de GES (scopes 1, 2 et 3)

Le calcul des émissions de GES sur les scopes 1, 2 et 3 de Planisware suit la méthodologie reconnue du GHG Protocol. À la suite d'une collecte de données effectuée entre fin novembre et début décembre 2023, l'empreinte carbone du Groupe a été calculée sur la base de données extrapolées sur 12 mois, pour couvrir l'intégralité de l'exercice concerné. Le calcul des émissions de GES du Groupe en 2023 a aussi été impacté par l'entrée dans son périmètre consolidé au cours de l'exercice de ses filiales IFT-Planisware KK et Planisware MIS, qui ont vu leurs émissions incorporées au prorata du temps passé au sein du périmètre. Certains postes ont pu faire l'objet d'estimations, comme cela a été le cas des déplacements domicile-travail, estimés sur la base d'un sondage diffusé auprès des employés en avril 2023.

#### Intensité des émissions de GES (Scope 1, 2 et 3) par million d'euros de chiffre d'affaires

Le calcul de l'intensité des émissions de GES sur les scopes 1, 2 et 3 de Planisware par million d'euros de chiffre d'affaires total consolidé du Groupe suit la méthodologie reconnue du GHG Protocol, ainsi que la définition comptable du chiffre d'affaires selon les règles IFRS en vigueur, tel que présenté dans les comptes consolidés du Groupe.

<sup>1</sup> Liste des entités incluses dans le périmètre extra-financier : Planisware SA (sites de Châtillon, Toulouse, Lyon, Sophia, Gémenos), Planisware Ltd (Manchester), Planisware Deutschland GmbH (Munich et Tunis), Planisware Inc. (San Francisco, Philadelphie, Denver et Montréal), Planisware Singapore Pte. Ltd. (Singapour), IFT-Planisware KK (Tokyo) et Planisware MIS (Dubai, Paris et Tunis).

## Indicateurs sociaux

### Attractivité et rétention des talents

#### Taux d'acquisition des talents

Le taux d'acquisition des talents correspond au pourcentage de l'ensemble des salariés ayant été embauchés sur l'année écoulée.

#### Taux d'attrition des talents

Le taux d'attrition des talents correspond au pourcentage de l'ensemble des salariés ayant quitté Planisware sur l'année écoulée.

#### Score au Great Place To Work® Trust Index®

Le score reçu au Trust Index® correspond au résultat obtenu à l'enquête Great Place To Work® pour l'exercice en cours. Celui-ci se calcule sur la base des réponses positives (Often true et Almost always true) reçues anonymement de la part des salariés sur des questions couvrant 5 dimensions : crédibilité, respect, équité, fierté et convivialité.

### Conditions de travail

Les taux de fréquence et de taux de gravité excluent les accidents liés aux trajets domicile-travail.

Le nombre théorique d'heures de travail se définit pour chaque entité de Planisware sur la base du nombre de jours travaillés ainsi que du nombre de salariés au 31 décembre de l'exercice.

#### Taux de fréquence des accidents professionnels

Le taux de fréquence des accidents professionnels se calcule sur la base du ratio du nombre d'accidents professionnels sur le nombre théorique d'heures de travail pour l'exercice.

L'indicateur de performance se calcule selon la formule :

$$\text{taux de fréquence des accidents professionnels} = \frac{\text{nombre d'accidents professionnels}}{\text{nombre d'heures théoriques travaillées}} \times 1\,000\,000$$

#### Taux de sévérité des accidents professionnels

Le taux de sévérité des accidents professionnels se calcule sur la base du ratio du nombre de jours d'arrêts de travail liés à des accidents professionnels sur le nombre théorique d'heures de travail pour l'exercice.

L'indicateur de performance se calcule selon la formule :

$$\text{taux de sévérité des accidents professionnels} = \frac{\text{nombre de jours d'arrêts liés à des accidents professionnels}}{\text{nombre d'heures théoriques travaillées}} \times 1\,000\,000$$

## Achats responsables

### **% des fournisseurs clés ayant signé la Charte de Développement Durable pour les Fournisseurs**

Cet indicateur s'applique aux fournisseurs clés, c'est à dire liés au périmètre SaaS de l'activité du Groupe, tel que défini dans la Procédure interne « Service Suppliers Management » (réf. : PROC\_170913\_0351\_CS).

### **% des acheteurs formés à politique des achats responsables**

Cet indicateur s'applique aux salariés disposant du statut de d'acheteur (responsables de départements au sein des filiales et référents fournisseurs dans chaque pays). Cette formation interne à la politique des achats responsables est à compléter lors de l'obtention du statut d'acheteur, puis à renouveler annuellement.

## Indicateurs de gouvernance

### Éthique et conformité

#### % des salariés formés au Code d'éthique et de comportement professionnel

Le pourcentage des salariés formés au Code d'éthique et de comportement professionnel correspond au ratio entre le nombre de salariés formés et l'ensemble des employés présents au 31 décembre de l'exercice.

### Sécurité de l'information et confidentialité des données

#### Certification ISO 27001

La certification ISO 27001 des structures du Groupe se base sur le résultat des audits de certification et de surveillance réalisés annuellement par l'organisme de certification.

#### % des salariés formés à la cybersécurité

Le pourcentage des salariés formés à la cybersécurité correspond au ratio entre le nombre de salariés formés et l'ensemble des employés présents au 31 décembre de l'exercice.

#### Nombre de violations de données de personnelles confirmées

Les violations de données personnelles sont définies comme les violations des règles de sécurité entraînant accidentellement ou illégalement la destruction, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé de données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées par Planisware. Cet indicateur consolide les violations confirmées et exclut les investigations en cours.

### Evènements extrêmes et discontinuité de l'activité

#### % des centres des données hébergeant les serveurs du Groupe qualifiés comme résilients

Cet indicateur est un ratio entre les hébergements qualifiés et l'ensemble des centres de données hébergeant un ou plusieurs serveurs pour le compte de Planisware. La qualification de résilient est évaluée selon :

- La certification ISO 27001 ou la production de rapports SOC par le centre de données.
- Le niveau de redondance des datacenters. Celui-ci est évalué selon l'échelle utilisée par le secteur (redondance de niveaux N, N+1, 2N et 2N+1). Une redondance de niveau N+1 (au moins un composant de rechange est disponible pour chaque élément) au moins est demandée pour permettre la qualification de résilient.

#### % des données de clients sauvegardées sur datacenters passifs

Cet indicateur correspond à la part du volume des données de clients hébergées ayant été sauvegardées sur ses serveurs passifs en fin d'exercice sur le volume total des données de clients satisfaisant les conditions requises pour bénéficier de la sauvegarde de leurs données (hébergement par Planisware des données, client actif...). Pour l'exercice 2023, la date d'extraction de la valeur de l'indicateur correspondait au 9 février 2024, date d'extraction des données, par nature mouvantes, la plus proche du 31 décembre 2023 pour l'exercice.





## **08.** Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

## Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière - Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Planisware,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1884<sup>2</sup>, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du Groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

### Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

### Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité).

### Limites inhérentes à la préparation des informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

<sup>2</sup> Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1884, portée disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- Sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- Préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- Préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- Mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'administration.

## Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- La conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- La sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- Le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables ;
- La conformité des produits et services aux réglementations applicables.

## Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Intervention du commissaire aux comptes, intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière, tenant lieu de programme de vérification, et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)<sup>3</sup>.

## Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

<sup>3</sup> ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

## Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre février 2024 et mars 2024 sur une durée totale d'intervention cinq semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené cinq entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

## Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale, et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;

- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques conformément au I de l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe. Pour certains risques (Éthique et conformité, sécurité de l'information et confidentialité des données, événements extrêmes et continuité de l'activité, attraction et rétention des talents, conditions de travail, et achats responsables), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Planisware France : Toulouse, Châtillon, Sophia-Greenside, Lyon, Gemenos, Valbonne

- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 21 % et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris la Défense, le 29 mars 2024

KPMG S.A.

**Jean-Pierre Valensi**  
Associé

**Raffaele Gambino**  
Directeur ESG

Planisware est un éditeur leader de logiciels SaaS B2B, dans le secteur en forte croissance de la Project Economy. La mission de Planisware est de fournir des solutions pour aider les organisations à transformer la façon dont elles conçoivent, planifient et délivrent leurs projets, portefeuilles de projets, programmes et produits.

Avec près de 700 collaborateurs répartis dans 14 bureaux en janvier 2024, Planisware opère à grande échelle en servant plus de 500 clients dans un large éventail de secteurs et de métiers dans plus de 40 pays à travers le monde. Planisware compte parmi ses clients des entreprises internationales de premier plan, des sociétés de taille intermédiaire et des entités du secteur public.

## Make Vision Reality

Dans un environnement en perpétuelle mutation, nos clients sont confrontés à des transformations d'une envergure jamais vue auparavant. Grâce aux solutions Cloud de Planisware, centralisez vos ressources et gérez tous vos projets avec une assurance et une transparence accrues.



Make vision a reality  
with Planisware

**700+**  
employés

dédiés à votre succès

**800.000+**  
utilisateurs

dans 40 pays à  
travers le monde

**€ 156 M**  
Chiffre d'affaires  
annuel

avec une situation  
financière solide

**14**  
bureaux

pour des services  
locaux et experts





Your vision brought to life in the cloud. Software solutions to set projects, products and programs in motion. [www.planisware.com](http://www.planisware.com)

[info@planisware.com](mailto:info@planisware.com)

